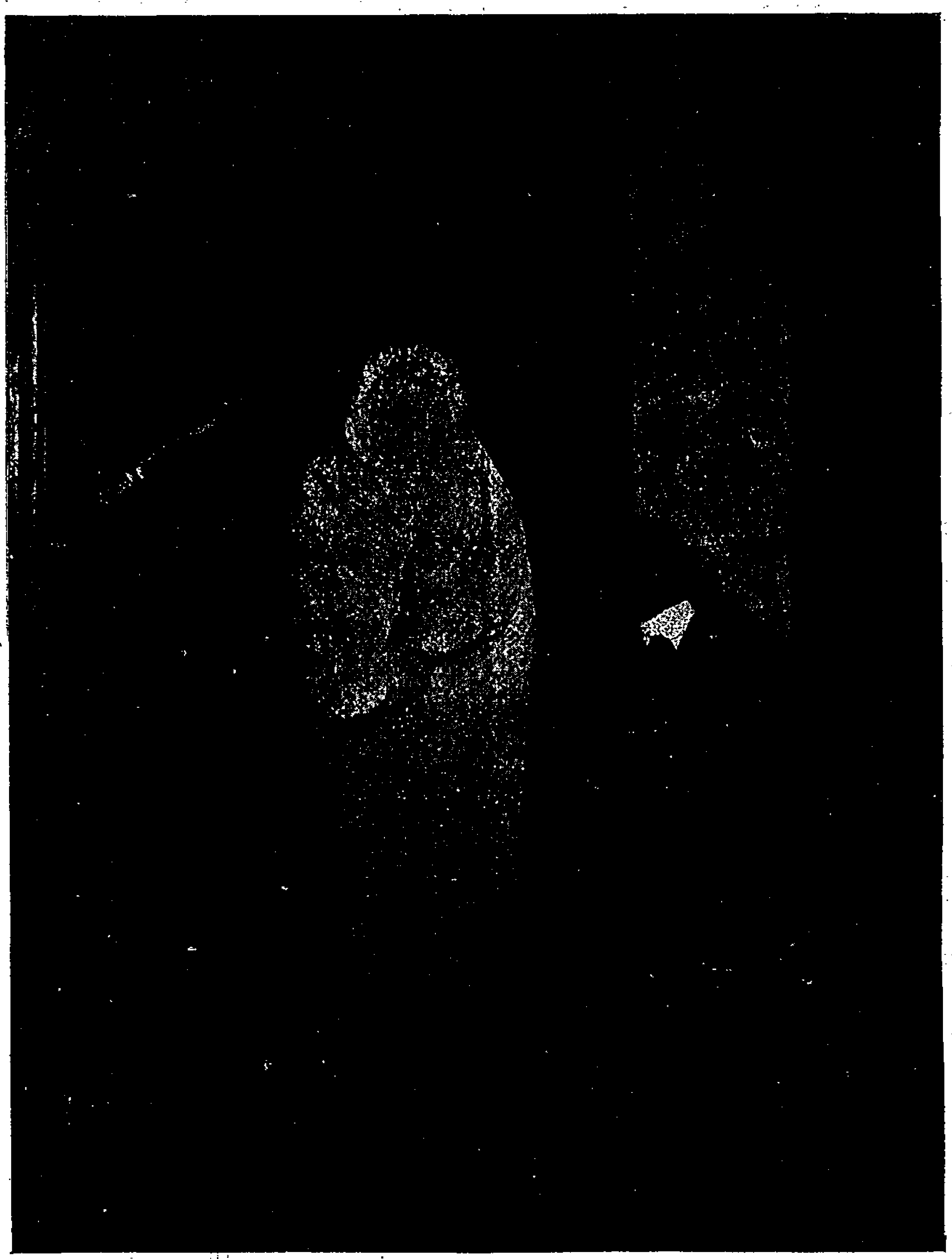
NEUVIÈME ANNÉE. — N° 210 1er OCTOBRE 1905 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ÉCHO
DU
MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE



PORTRAIT D'UN "ESPRIT" MATÉRIALISÉ

PHOTOGRAPHIES DE SPECTRES

Chez M. Charles Letort. — Des esprits matérialisés photographiés. — Démonstration de l'authenticité de ces photographies. — Quelques cas de dédoublement.

Nous avons publié, dans le dernier numéro de l'*Echo du Merveilleux*, la traduction d'un article de M. et Mme Charles Letort, au sujet d'expériences de matérialisation faites chez le célèbre médium anglais, M Eldred, de Clowne.

M. et Mme Letort étant de retour en France, nous avons été leur rendre visite.

Nous sommes reçu par M. Letort, qui, comme on le sait, collabore à plusieurs revues spirites de France et de l'étranger. M. Letort est un homme de taille moyenne, paraissant de quarante-cinq à cinquante ans. Très simple d'attitude, rien, dans ses allures et ses paroles, ne dénote les idées arrêtées, propres à certains professionnels du spiritisme.

Il nous a paru d'esprit très lucide, posé, porté plutôt au scepticisme qu'à l'emballement. Observateur, comme on le verra tout à l'heure, il ne laisse rien à l'imprévu et prétend ne croire qu'à ce qu'on lui démontre.

Il nous fait le meilleur accueil et se met à notre disposition pour répondre aux questions que nous désirons lui poser.

CONSERVATION AVEC M. LETORT

— Je viens, Monsieur, lui disons-nous, vous demander la confirmation de l'article qui a paru sous la signature de Mme Letort et la vôtre dans le numéro du *Light* du 2 septembre ?

— Je vous le confirme absolument ; tous les faits qui y sont consignés sont rigoureusement exacts. Malheureusement, ma femme, ne disposant que de deux colonnes dans le *Light*, a dû se restreindre au récit des apparitions et n'a pu expliquer les précautions minutieuses que nous avons prises pour empêcher toute supercherie.

« Ce qui m'a le plus frappé dans les expériences de M. Eldred, c'est l'éclairage de la pièce où il opère. J'avais assisté précédemment à des expériences analogues, mais c'était dans l'obscurité presque complète, et quoique j'aie foi dans les matérialisations pour les avoir expérimentées moi-même, je n'ai pu m'empêcher d'éprouver un certain doute ; j'aime les choses claires, voyez-vous.

« Chez M. Eldred, nous étions éclairés par un bec de gaz d'un éclat tel qu'il en était gênant. A certains moments, j'aurais plutôt demandé qu'on diminuât la clarté pour me permettre de mieux voir les esprits matérialisés.

« Aucun coin de la salle n'échappait à notre vue, et nous apercevions la matérialisation comme je vous vois là.

« C'était très intéressant pour les esprits qui avaient déjà apparu plusieurs fois, tels qu'Arthur, le frère et *central* de M. Eldred ; car vous savez que plus souvent un esprit se matérialise, plus ses formes se précisent et s'accentuent ; tandis que les esprits se matérialisant pour la première fois sont plus flous, ont des formes indécises ; tels étaient, surtout à la première séance du 31 juillet, ceux qui se matérialisaient spécialement pour nous, comme nos parents, ma vieille nourrice, mon enfant, etc.

« A l'égard de ceux-là, je le répète, l'excès de lumière était gênante et nous empêchait de les voir comme nous l'eussions fait dans une ombre plus discrète.

« Je vais vous faire bien comprendre la différence entre l'apparence d'un esprit plusieurs fois matérialisé et celui qui se matérialise pour la première fois ».

SÉRIE DE PHOTOGRAPHIES

Ce disant, M. Letort ouvre un meuble et nous montre une série de photographies vraiment saisissantes.

Sur l'une d'elles, nous le reconnaissons lui-même, assis de côté sur une chaise, le visage appuyé sur la main.

Devant lui on voit un spectre drapé d'une sorte de suaire blanc d'où ressort distinctement le visage d'un homme d'une soixantaine d'années, chauve, à la barbe épaisse, tête de penseur au regard bien vivant.

— Je crois, nous dit M. Letort, reconnaître un ami, le professeur G. (ici un nom très connu), mort il y a une dizaine d'années.

« Cette photographie a été tirée en pleine lumière, comme il est facile de s'en convaincre par la netteté des ombres de mon visage et de mes vêtements. Je voyais parfaitement cette matérialisation devant moi pendant qu'opérait le photographe.

« Vous voyez cependant que les lignes du spectre sont imprécises. C'était la première fois qu'il se matérialisait.

« Voici maintenant une autre photographie. » Et M. Letort nous tendit celle que nous reproduisons en tête de cet article.

« L'esprit matérialisé que vous voyez près du médium endormi est celui d'une religieuse. Elle apparut au cours d'une des séances de M. Eldred et déclara qu'elle était le guide de Mme Eldred.

« Depuis cette époque elle est apparue plus d'une fois, témoignant toujours une vive sympathie à la femme du médium.

« Ses apparitions répétées ont donné à sa matérialisation une netteté parfaite, comme vous pouvez vous en assurer; nos amis de Clowne la voient aujourd'hui aussi distinctement qu'Arthur lui-même. »

« Je dois vous signaler pourtant une faute commise par le photographe qui, pour donner plus de relief à son cliché, a cru bien faire en le retouchant; c'est ainsi qu'il a souligné d'un coup de pinceau le voile au-dessus du front et à la partie retombante de la draperie.

« C'est une faute, je le répète, et qui lui a été reprochée; mais hors ces deux retouches, la photographie n'en comporte aucune autre; tout professionnel vous le dira.

« Voyez, cependant, la netteté des contours et le modelé du relief. C'est une des plus belles photographies d'esprit matérialisé que je connaisse. »

L'AUTHENTICITÉ DE LA PHOTOGRAPHIE.

— Cette photographie, demandons-nous à M. Letort, a-t elle été faite en votre présence ?

— Non, elle a été faite le 16 juillet dernier, une quinzaine de jours avant mon arrivée chez M Eldred, mais je connais assez ce médium pour être certain de sa probité; jamais ni lui, ni sa femme ne se prêteraient à une supercherie.

« Au reste, remarquez que cette photographie porte en elle-même la preuve de son authenticité.

« Il n'y a que deux moyens de truquer des photographies. L'un consiste à faire poser successivement deux personnes devant une même plaque; mais, dans ce cas, il faut soigneusement prendre garde que les deux images soient bien séparées l'une de l'autre, et surtout que le fond soit bien uniforme. Autrement il se produit inévitablement des effets de transparence qui décèlent le truquage.

« Si l'une des images touche l'autre, le profil de la première image tirée se dessine à travers l'image superposée.

« Si le fond n'est pas rigoureusement uniforme, les dessins ou plis se dessinent plus ou moins, mais toujours *apparemment* dans les blancs.

« Or, ici, la jambe de M. Eldred cache une partie de la draperie de l'esprit. Examinez et voyez s'il y a trace de transparence... De plus, on n'aperçoit non plus à travers l'esprit aucun des plis du rideau qui lui sert d'écran.

« Le second système de truquage consiste à tirer deux clichés séparément, à les imprimer tous deux, puis à découper les feuilles, à en rapprocher les morceaux et à les coller sur un autre papier; on obtient alors un troisième cliché avec l'image double. Mais, dans ce cas, il est matériellement impossible d'opérer des raccords absolument invisibles; quelque habile qu'ait été le truqueur, une bonne lampe suffit à montrer la trace toujours apparente de ces raccords. Eh! bien, examinez ceci et dites-moi si vous y trouvez rien de pareil.

« En outre de l'honorabilité de M. Eldred, qui le met au-dessus de tout soupçon, l'examen seul de la photographie démontre donc qu'elle provient d'un cliché qui a été impressionné en *une seule fois*, et que ces deux images sont celles, prises *en même temps*, de M. Eldred et d'un esprit matérialisé qui se tenait alors à ses côtés ».

J'avouai à M. Letort que sa démonstration me paraissait concluante.

« Je vais vous montrer une autre photographie qui vous convaincra davantage encore; la voici : elle provient d'une plaque que j'ai achetée moi-même ; avant de la placer dans le chassis j'y fis une marque que vous voyez reproduite ici au coin; quand l'opérateur eut terminé, je le suivis dans la chambre noire; il retira devant moi mon cliché du chassis, le développa en ma présence, le lava et me le remit dans l'état que voici; ma marque y était et aussi ce que vous y voyez ».

Ce que nous y voyions : c'était M. Letort à côté d'un spectre blanc avec une tête de vieillard, mais ne ressemblant nullement à M. G. — M. Letort nous dit ne point connaître cet esprit.

Il nous fit voir d'autres photographies bien

curieuses encore, notamment celle d'un médium ami de M. Eldred qui lui avait promis de venir lui rendre visite après sa mort.

Le visage du spectre matérialisé, rapproché d'une photographie du médium faite de son vivant, était d'une ressemblance parfaite bien que la pose fût différente.

LA DOCTRINE SPIRITE DE M. LETORT

— Et quelles conclusions, monsieur, tirez-vous de ces faits?

— La croyance très nette à la survie.

« Qu'est-ce que cette survie? Je l'ignore. Je me contente de constater des faits aussi certains, aussi éclatants pour moi que la lumière du jour.

Vouloir nier la réalité du retour près de nous d'êtres dont nous avons été séparés par la mort et d'êtres revenant avec leurs sensations, leurs sentiments de vivants, c'est nier l'évidence même. Après tout ce que j'ai vu, il s'est formé en moi, à ce sujet, une conviction inébranlable basée sur des preuves décisives.

« Notez, d'ailleurs, que j'étais plutôt mal préparé aux études, car je ne suis pas un croyant; je ne crois pas aux dogmes des religions Je constate un fait étrange et consolant, au fond, sans pouvoir me l'expliquer, et voilà tout.

LE DÉDOUBLEMENT

« Le phénomène de la matérialisation se relie, je crois, intérieurement à celui du dédoublement. Et ce sont des cas de dédoublement qui se sont produits fortuitement sur moi-même qui m'ont poussé vers les études psychiques.

« Il y a dix ans, c'était exactement le 3 novembre 1895, j'étais mourant, condamné par les médecins. Tout-à-coup, je me réveillai en pleine nuit. Je vis ma chambre brillamment illuminée. Je regardai la pendule, il était 1 h. 20 du matin. Sans bouger de mon lit où la maladie m'immobilisait, je me levai, m'habillai, descendis dans le jardin, où je me promenai; je levai la tête pour voir si la lune était au firmament; elle n'y était point, mais j'y vis briller les étoiles.

« Pendant tout ce temps, j'avais la sensation d'être là-haut dans mon lit, et pourtant j'étais aussi au jardin !...

« Enfin, je remontai; ma chambre était toujours brillamment éclairée. Je me *réincarnai* et la lumière disparut.

« Je restai longtemps éveillé sans éprouver aucune surprise de ce phénomène; puis je finis par m'endormir.

Un mois après j'avais surmonté mon mal et j'étais sauvé. Le même phénomène se produisit, en plein jour cette fois. Je me sentis projeté hors de moi-même, et je me vis planant au plafond, tandis que j'étais également couché dans mon lit.

Et j'étais bien éveillé; car à côté de la pièce où je me trouvais, il y avait un menuisier qui causait à haute voix avec un client. J'entendais tout ce qu'il disait, à ce point que je pus ensuite le répéter mot à mot.

« Tels sont les premiers faits qui attirèrent mon intention sur les phénomènes psychiques et qui me déterminèrent à les approfondir.

« Je vous ai dit les résultats auquels je suis arrivé. »

Nous n'avions plus qu'à remercier M. Letort de la très intéressante conversation qu'il nous avait accordée; nous le priâmes aussi de nous en laisser un souvenir; c'est alors qu'il nous autorisa à reproduire, dans l'*Echo du Merveilleux*, la photographie dont nous donnons plus haut le cliché.

H. de RAUVILLE.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

*** *Les Annales des Briand-Beynat.* — II.

L'aventure du châtelain actuel de Beynat fut une aventure d'amour. Elle rappelle à la fois l'*Histoire comique*, d'Anatole France, la *Morte irritée*, de François de Nion, et même le vieux roman de Gautier, *Spirite*.

Lorsqu'il achevait son droit à Paris, M. de Briand fit la connaissance d'une jeune personne jolie et vive qui parut le trouver fort à son gré. La rencontre avait eu lieu prosaïquement dans l'omnibus Odéon-Clichy-Batignolles, qui ramenait l'étudiant de quelque bibliothèque. Elle se renouvela. L'air engageant de la petite, ses yeux malicieux, son gai sourire triomphèrent assez aisément des scrupules de vertu d'un garçon de vingt-trois ans; et d'ailleurs il la crut, sur ces apparences, plus facile encore qu'elle n'était. C'était une petite typographe, revenant de son imprimerie. Les « typotes » sont souvent jolies, mais le

métier leur abîme les mains, surtout la droite; c'est pourquoi elles donnent assez volontiers la main gauche.

Ils causèrent; bientôt l'enfant prit l'habitude de l'attendre, quand il était en retard, au bureau de l'omnibus; et donc, après des préliminaires un peu plus longs que M. de Briand ne l'avait présumé, ce fut un grand amour. Il apprit alors, avec autant de surprise que de contrariété, que sa petite amie n'était pas fille, mais bien mariée, ce qui ne gênait guère ses mouvements, le mari travaillant de son côté.

Il n'y avait pas d'enfant dans ce ménage si peu réuni; c'était, pour qui réfléchit, une circonstance très atténuante à la légèreté de Michelle. Elle était légère; Briand n'avait pas été son premier, ni peut être n'était pas son seul flirt extra-conjugal. Mais elle était charmante, gaie, tendre, et romanesque à sa manière. Les façons courtoises, les gants frais et l'ingénuité de cœur de l'étudiant méridional donnaient à cette grisette parisienne l'illusion d'avoir rencontré une sorte de prince, et de vivre un troublant chapitre de ses chers feuilletons du *Petit Journal*. Elle soigna davantage encore sa coquette petite personne; elle lui écrivait de longues lettres, pleines de fautes d'orthographe et de passion, et serait morte avant d'accepter un sou de lui. Elle l'aimait ardemment, de tout son cœur et de toute sa vanité, incapable toutefois de renoncer à sa provocante coquetterie habituelle envers tous et chacun, et à ce qui pouvait s'ensuivre.

La révélation de l'existence d'un mari et de quelques légèretés de Michelle avaient beaucoup refroidi Briand-Beynat, et, ses derniers examens de droit subis, il partit avec plaisir pour la Guyenne, où il savait que son père entendait le marier avec une cousine, destin qu'il acceptait sans enthousiasme ni révolte. A la veille de son départ, il eut avec Michelle une entrevue orageuse. Il ne lui cacha pas qu'il partait probablement pour toujours et voulut glisser quelques billets de banque dans son petit poing crispé par la rage. Elle les chiffonna, les roula en boule, les jeta au loin dans la chambre,—non pas toutefois dans la cheminée où le feu flambait. Et, son joli visage rougi de colère et trempé de larmes, elle l'invectiva avec une verve toute montmartroise.

Quelques jours plus tard, arrivé en Guyenne, M. de Briant reçu le billet suivant :

« Henry, adieu. Je n'aimais que toi. Je t'aimais bien. — Michelle. »

Très ému, mais ne croyant pas encore à un drame, le jeune homme se dirigeait assez mélancoliquement, ce jour-là, vers le château qu'habitait sa fiancée. Arrivé à la croix de pierre d'un carrefour, son cheval s'arrêta si brusquement que le cavalier distrait faillit passer par-dessus le cou de la bête. Il soufflait et frissonnait de terreur. M. de Briand vit alors devant lui Michelle, très pâle, les yeux tragiquement fixés sur lui, et qui semblait le repousser d'un geste énergique. Il s'écria, sauta de cheval et courut vers elle. Mais l'apparition s'évanouit.

Le lendemain, Briand-Beynat était à Paris, où il apprenait que la pauvre petite s'était suicidée, asphyxiée avec un réchaud, dans la chambre même qui servait à leurs rendez-vous. Le suicide avait eu lieu la veille de l'apparition sur le chemin de Boves.

Ce lui fut un deuil cruel. Néanmoins il n'abandonna pas ses projets de mariage. Quelques jours plus tard, il revenait à Boves par un autre chemin. Il vit encore l'ombre de Michelle, mais non plus menaçante, assise au bord de la route, le regardant tristement.

Cette seconde expérience suffit au jeune homme; il confia son étrange aventure à son père, remit à plus tard ses fiançailles, voyagea. Il ne revit plus la morte jalouse.

George Malet.

ÉTUDE

SUR LES RÉGIONS D'AIR ET DE FEU

La considération des régions d'air et de feu comme divisions principales du zodiaque paraît l'une des plus fécondes parmi celles qui résultent des recherches astrologiques contemporaines; mais, comme pour toutes les notions récemment acquises, on est encore mal fixé sur les propriétés de ces régions et surtout sur les limites dans lesquelles elles sont renfermées. Je voudrais aujourd'hui, dans cet article, non pas résoudre ces incertitudes, il faudra pour cela des études de longue haleine, mais simplement poser la question pour indiquer quelles sont les principales difficultés auxquelles on se heurte lorsqu'on veut appliquer ces conceptions aux recherches astrologiques.

Il convient pour cela de remonter pendant quelques instants à l'origine des considérations sur les zones d'air et de feu et de suivre le développement graduel de cette idée.

On sait que les anciens distinguaient déjà parmi les signes du zodiaque, deux triplicités principales formées par les signes d'air (Gémeaux, Balance, et Verseaux) et les signes de feu (Bélier, Lion et Sagittaire). Les propriétés des signes d'air avaient déjà éveillé

leur attention, et elles étaient considérées comme essentiellement favorables.

Mais les résultats connus jusqu'à ces dernières années conservaient ce caractère de doute et d'incertitude qui plane sur toutes les données astrologiques anciennes ; chacun répétait ce qui avait été dit antérieurement, sans qu'aucune vérification sérieuse soit venue en contrôler l'exactitude.

Les lecteurs de l'*Echo* savent que c'est aux remarquables travaux de M. Flambart que l'on doit la connaissance précise de la première et de l une des principales propriétés des signes d'air et de feu. Il a démontré de la manière la plus nette que les esprits supérieurs en science, philosophie ou art, ont leurs ascendants groupés dans les trois signes d'air ou dans les régions avoisinantes, tandis que les trois signes de feu et les régions attenantes en sont complètement indemnes.

La figure ci-dessous, tirée du *Langage astral*, exprime graphiquement cette loi et la rend évidente à tous les yeux. Chaque trait représente l'ascendant d'un esprit supérieur.

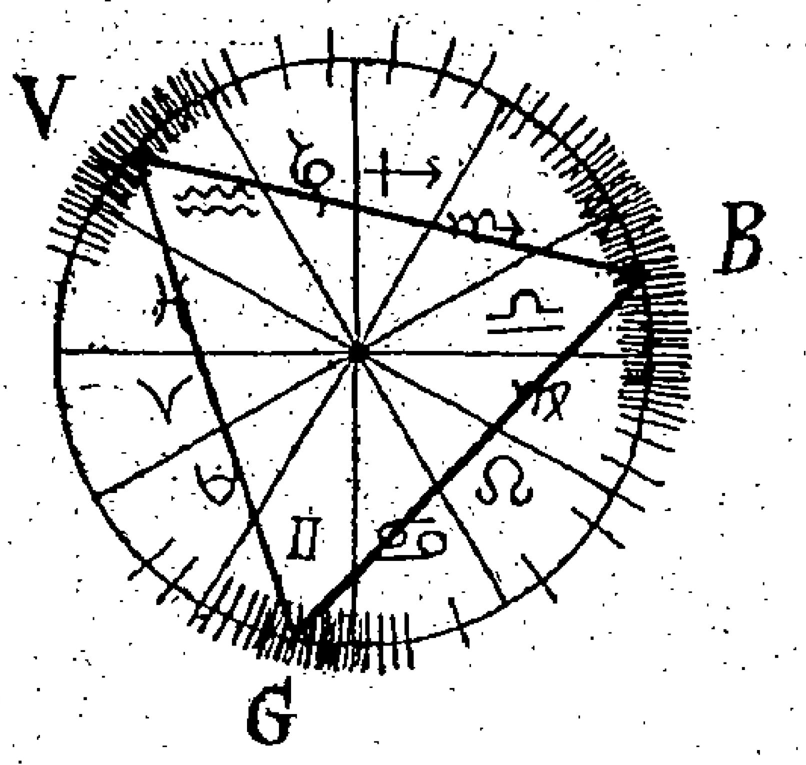


SCHÉMA 1, REPRÉSENTATION DES ASCENDANTS SUPÉRIEURS PAR M. FLAMBART

Il est nécessaire de signaler une particularité très importante et dont nous tirerons les conséquences plus loin, c'est que : 1° ces ascendants ne sont pas compris seulement dans les signes d'air ; ils débordent de part et d'autre sur les régions avoisinantes ; 2° il n'y a pas de limites précises qui séparent les endroits où ils figurent de ceux où il n'y en a pas. Il y a entre ces diverses parties du zodiaque des zones de variation graduelle.

C'est là un résultat très important et qui est en accord avec le caractère véritablement scientifique de la loi ; jamais, en effet, dans la nature, telle ou telle propriété ne cesse brusquement pour passer à la suivante. Il y a toujours continuité et passage graduel entre les propriétés de deux points voisins.

La conception du zodiaque, divisé en douze espaces précis et limités, doués de qualités spéciales à chacun d'eux et changeant brusquement lorsque l'on passe de l'un à l'autre, ainsi qu'on l'admet habituellement en astrologie, cette conception est une monstruosité scientifique absolument inacceptable.

Etant donnée cette disposition des ascendants qui débordent de part et d'autre des signes d'air et qui caractérisent trois zones différentes de celles contenant les signes de feu, il faut adopter une définition de ces régions qui soit en accord avec l'expérience. Nous avons ici même, dans l'un de nos articles précédents, appelé *régions d'air* les trois espaces comprenant les signes d'air et dix degrés de part et d'autre de ces signes, et *régions de feu* les trois espaces contenant les signes de feu et dix degrés de part et d'autre de ces signes.

Les espaces intermédiaires représentent des régions indifférentes ou de nature douteuse.

Nous avons traduit cette disposition dans la figure suivante où l'intensité en chaque point des diverses régions est représentée par une ordonnée élevée à partir du cercle zodiacal.

Les trois zones rayées sont celles d'air. Les trois qui ne sont pas rayées sont celles de feu. Les espaces intermédiaires représentent les régions indifférentes.

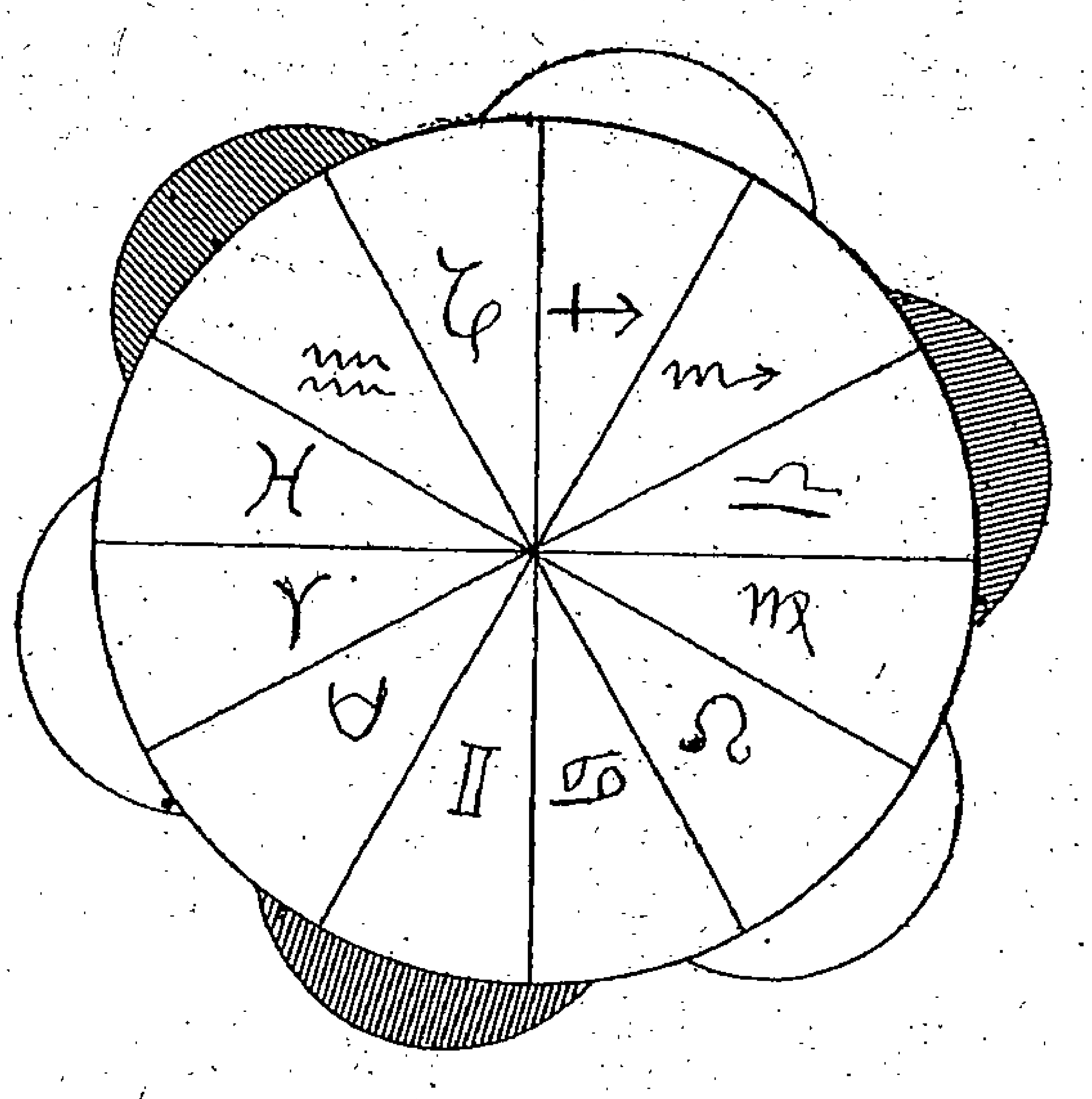


SCHÉMA 2, THÉORIQUE ET SYMÉTRIQUE AVEC RÉGIONS INDIFFÉRENTES

C'est d'après cette figure théorique et symétrique que nous avons calculé les positions des planètes telles que nous les avons indiquées dans les divers tableaux publiés ici à diverses reprises, mais on peut se demander jusqu'à quel point elle représente la réalité.

Si au lieu de ce schéma théorique, basé sur une définition précise que rien en somme ne justifie, nous cherchions à traduire par une disposition semblable les expériences réelles, telles qu'elles se présentent et sans interprétation, nous arriverions à une figure légèrement différente et qui ne serait plus symétrique.

On peut remarquer en effet que les régions d'air du schéma 1 ne sont pas égales entre elles ; celle de la Balance est beaucoup plus développée que les deux autres et surtout que celle des Gémeaux qui est la plus petite.

De même la région de feu du Bélier est plus grande et plus vide que les deux autres.

Enfin rien ne légitime dans cette figure expérimentale l'existence des zones indifférentes ; tout au moins elles doivent être très restreintes, car les régions d'air et de feu paraissent passer graduellement mais directement de l'une à l'autre.

La figure suivante représente la disposition expérimentale d'après un système d'ordonnées analogues à celui déjà employé ci-dessus.

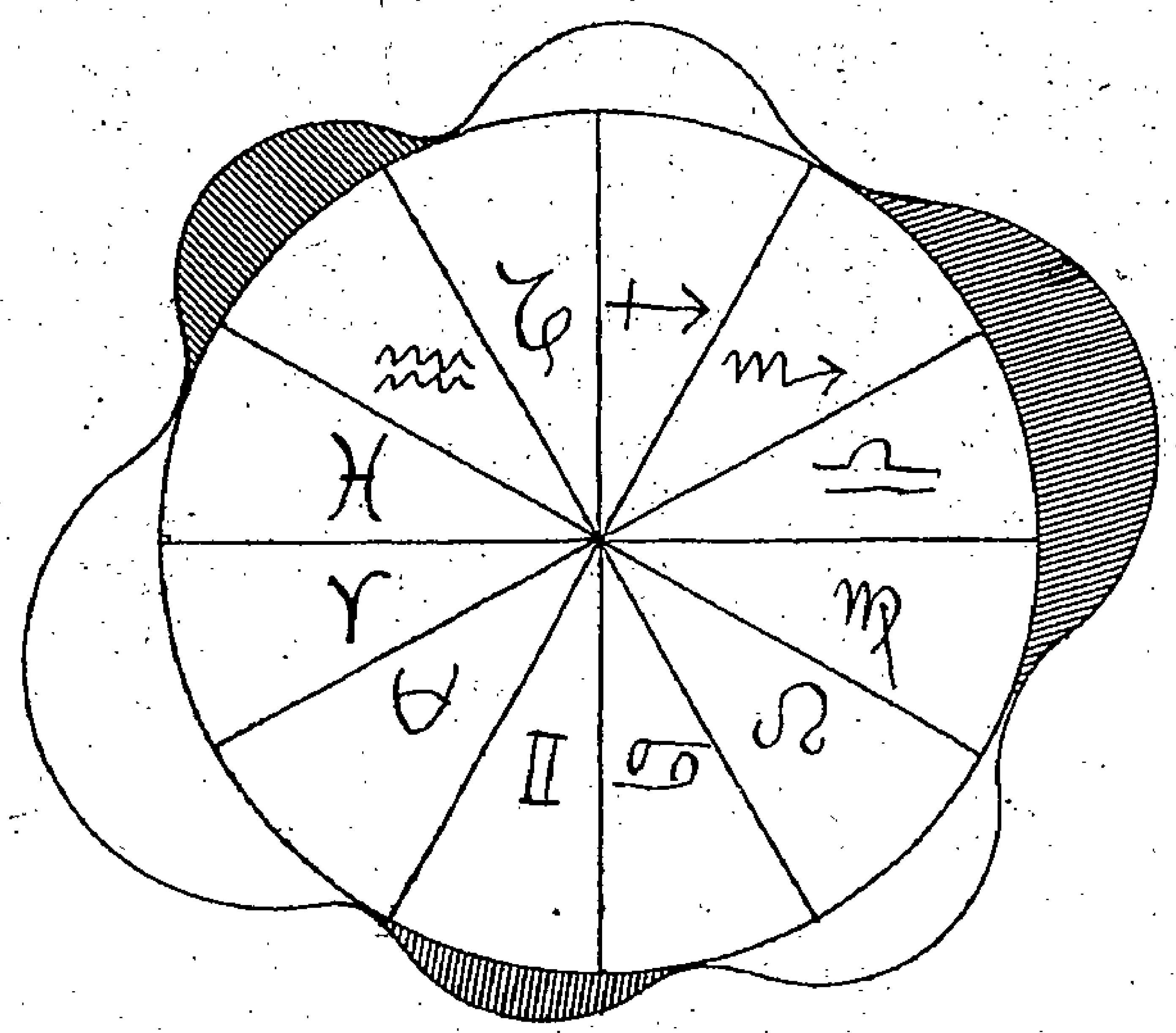


SCHÉMA 3, EXPÉRIMENTAL ET DISSYMÉTRIQUE SANS RÉGIONS INDIFFÉRENTES

On peut se demander quel est le schéma qui correspond le mieux à la réalité, lorsqu'on veut s'en servir dans l'étude astrologique des phénomènes historiques. C'est assez délicat à déterminer parce que les différences ne portent en somme que sur de petites portions de zones assez restreintes. D'une façon générale, les deux figures permettent aussi bien l'une que l'autre d'interpréter les faits d'une manière satisfaisante ; ce n'est que dans quelques cas spéciaux, où les planètes se trouvent justement dans les petites régions douteuses, qu'on peut espérer mettre en évidence la supériorité d'un des systèmes sur l'autre. Mais, même en ce cas, la question est plus complexe qu'elle n'en a l'air, car on est amené, comme nous le verrons plus loin, à démontrer qu'il y a un déplacement graduel des régions, et par conséquent des limites, avec le temps.

Quoi qu'il en soit, si on cherchait des vérifications dans les tableaux qui ont été publiés ici même pour représenter les propriétés de Saturne dans les signes zodiacaux, on arriverait à trouver un certain nombre de cas qui s'accordent plus rigoureusement avec le schéma 3, expérimental, qu'avec le schéma 2, théorique.

Ainsi, au moment du coup d'Etat militaire, effectué par Cabrol en Portugal et en 1842, Saturne est en région douteuse avec la figure théorique, tandis qu'il est encore en région de feu avec la figure expérimentale, ce qui doit être.

De même, la guerre civile de Sonderbund, en Suisse, a commencé en 1847, époque de région douteuse avec les chéma théorique, tandis que Saturne est réellement dans le feu avec le schéma expérimental.

De même, enfin, la révolution polonaise de 1861 à 1863 correspond en majeure partie à une zone douteuse avec la figure théorique, tandis qu'elle se rattache bien à une région de feu avec la disposition expérimentale.

Ces trois exemples tendent donc à démontrer que le schéma 3 est plus exact que le schéma 2, mais il convient de mentionner qu'il y a un cas qui plaiderait en sens contraire : c'est la position de Neptune entre 1804 et 1807. Avec la figure théorique il oscille entre la région de feu où il doit être et la région douteuse ; tandis qu'avec le schéma expérimental, il serait encore à l'extrémité de la région d'air qu'il devrait avoir quittée.

On voit que la question est assez difficile à élucider ; les événements qui vont se passer en 1906 seront très intéressants à cet égard, et permettront peut-être de résoudre le problème.

En effet, Saturne quittera définitivement la région d'air du Verseau vers le mois de mars de l'année prochaine. Si la figure théorique et symétrique est exacte, il restera en région indifférente pendant toute l'année 1906, ainsi que l'a indiqué M. Jounet dans l'article qu'il a récemment publié (*Echo du Merv. illeux* du 1er septembre 1905) ; ses conclusions sont alors très légitimes : la guerre entre la France et l'Allemagne n'éclatera pas ou sera peu dangereuse pour notre pays.

Mais, si c'est le schéma expérimental qui s'applique, alors Saturne pénétrera directement au mois de mars dans la région de feu et y séjournera pendant toute l'année prochaine. Ce sont alors mes conclusions personnelles qui seront les véritables et, si la guerre éclate entre la France et l'Allemagne, elle comportera pour notre patrie les conséquences désastreuses que j'ai précédemment indiquées.

Cependant je dois dire qu'il sera probablement nécessaire d'apporter une restriction ou une modification à mes conclusions antérieures parce que, comme je le démontrerai dans la deuxième partie de cette étude, les régions d'air et de feu se déplacent lentement avec le temps. C'est une notion nouvelle qui doit agir pour 1906 dans le sens des idées développées par M. Jounet. Je ne suis pas encore fixé sur la valeur actuelle de ce déplacement, mais je pense pouvoir indiquer ici au mois de décembre, lorsque je posséderai les données exactes relatives à la prochaine année, quelle sera la grandeur de cette influence.

II

L'idéal, pour donner à l'astrologie un caractère réellement scientifique, serait d'arriver à rattacher chacune de ses conceptions à un phénomène astronomique véritable. Nous allons essayer de le faire pour les régions d'air et de feu.

Si l'on veut chercher à relier ces notions à un fait astronomique, il faut en trouver un qui soit d'accord avec la division de la circonférence en 3, 6 ou 12 parties.

Or, cela n'est pas commun. Le seul phénomène, je crois, qui possède cette particularité, est fourni par les mouvements relatifs de Jupiter et de Saturne ou plus précisément par les conjonctions et les oppositions de ces deux planètes.

En effet, dans un intervalle de 60 ans, ces astres effectuent trois conjonctions à 120° les unes des autres, et trois oppositions également à 120° les unes des autres.

Si on cherche les endroits du zodiaque où ces phénomènes ont eu lieu pendant le cours du XVIIIe et du XIXe siècles, on constate que les trois conjonctions se sont effectuées dans le Bélier, le Lion et le Sagittaire, c'est-à-dire dans les trois signes de feu.

De même, les trois oppositions se sont présentées de la manière suivante :

1° Jupiter dans la Balance avec Saturne dans le Bélier.

2° Jupiter dans le Verseau avec Saturne dans le Lion.

3° Jupiter dans les Gémeaux avec Saturne dans le Sagittaire.

C'est-à-dire que dans les trois cas Jupiter se trouve en région d'air et Saturne en région de feu.

On voit que la liaison entre les conjonctions et les oppositions des deux grosses planètes et les zones d'air et de feu est tout à fait intime et remarquable.

La loi suivante, qui exprime ces résultats, constitue la véritable définition astronomique des régions d'ai et de feu :

Les régions d'air sont celles qui sont occupées par Jupiter au moment de son opposition avec Saturne.

Les régions de feu sont celles qui sont occupées par Saturne au moment de son opposition avec Jupiter.

On peut encore dire que les régions de feu sont celles où s'effectuent toujours les conjonctions de ces deux planètes. Il saute aux yeux immédiatement qu'il y a un rapport intime entre les propriétés de chacune de ces régions et celles de la planète qui s'y trouve au moment de l'opposition : on sait, en effet, qu'on a été conduit à considérer les zones d'air comme exerçant une action bienfaisante. C'est en accord complet avec les propriétés de Jupiter qui sont connues également comme extrêmement bénéfiques.

Au contraire, on considère les régions de feu comme exerçant une action malfaisante ; c'est en accord avec les propriétés de Saturne qui sont réputées comme étant fortement maléfiques.

Tout se passe comme si, au moment de leur opposition, ces deux grosses planètes laissaient après elles dans l'endroit qu'elles viennent d'occuper une trace de leur passage. Ces espaces continuent à rayonner comme si les planètes y séjournaient encore.

Il en résulte que, quand un astre quelconque parcourt un signe d'air, son influence doit se combiner avec la trace de l'influence jupitérienne ; elle doit donc être modifiée dans un sens bénéfique, c'est-à-dire favorisée.

Au contraire, quand il parcourt un signe de feu, son action doit se combiner avec la trace de l'influence saturnienne ; elle doit donc être modifiée en mal ou maléficiée.

Pour Jupiter lui-même, son action en signe d'air doit être pleine et renforcée par ses passages antérieurs. Tandis qu'en signe de feu, elle doit être fortement contrariée et affaiblie par la trace saturnienne.

Pour Saturne, au contraire, lorsqu'il est en signe d'air, son influence maléfique doit être diminuée par la trace bienfaisante de Jupiter. Tandis qu'en signe de feu, son action doit être pleine et même encore accrue par ses passages antérieurs ; elle doit donc être particulièrement énergique, violente et malfaisante.

On a vu, en effet, que les mouvements révolution-

naires se produisent toujours au moment où Saturne est en région de feu, c'est-à-dire capable d'exercer avec intensité ses pouvoirs destructeurs.

Sa liaison entre les oppositions des deux grosses planètes et les zones d'air et de feu permet donc d'expliquer non seulement leurs positions à 120° les unes des autres, mais même les propriétés de ces zones telles qu'elles résultent des déterminations expérimentales.

On peut déduire de ces considérations plusieurs conséquences importantes :

1° C'est que les régions d'air et de feu représentent des notions réelles et scientifiques, puisqu'elles se rattachent à un phénomène astronomique véritable qui peut servir à les expliquer.

Cela n'a pas lieu pour la division ordinaire du zodiaque en douze signes égaux et arbitraires. Ceux-ci ne correspondent à rien ; ils ne sont reliés à aucun phénomène naturel ni même à aucune disposition astrale. Les constellations, qui sont des assemblages fantaisistes d'étoiles que rien ne relie véritablement entre elles, ne sont pas même caractéristiques de ces signes puisque celles qui s'y trouvaient autrefois n'y sont plus aujourd'hui par suite de la précession des équinoxes.

Cette division du zodiaque en douze signes est donc entièrement arbitraire, et quand les astrologues leur assignent des limites précises et des propriétés particulières, ils se livrent purement et simplement à d'aimables fantaisies. C'est ainsi que les soi-disantes liaisons de tel signe avec telle ou telle planète ne sont que de pures fictions, que les notions d'astre sur son trône, de maison diurne ou nocturne, etc... ne sont que des fariboles et des divagations.

Il faut rompre avec toutes ces antiques erreurs. La seule division du zodiaque qui corresponde à un phénomène naturel est celle qui le partage en régions d'air et de feu, car celle-ci, comme nous venons de le démontrer, est reliée au fait astronomique des conjonctions et des oppositions de Jupiter et de Saturne.

2° Une autre conséquence importante est la suivante : puisque les zones d'air et de feu sont reliées aux conjonctions et aux oppositions des deux grosses planètes, il en résulte forcément qu'elles ne sont pas fixes dans le zodiaque et qu'elles se déplacent avec le temps.

En effet, raisonnons par exemple sur les conjonctions. Comme tous les phénomènes célestes, celles-ci subissent un déplacement graduel.

Je ne connais pas les nombres rigoureusement exacts, et il faudrait pour cela avoir recours à un astronome de profession ayant à sa disposition les tables complètes de Jupiter et de Saturne ; mais on peut faire un calcul approximatif qui est bien suffisant pour ce que nous cherchons ici.

En se basant sur les mouvements de ces deux planètes, on arrive à trouver que chacune de leurs conjonctions se déplace d'environ 9° pour un intervalle de 60 ans.

Cela correspond à un tour complet du zodiaque en 2.400 ans. J'ai essayé d'obtenir une vérification de ce calcul en comparant d'anciennes conjonctions avec des conjonctions récentes ; je suis arrivé à trouver ainsi une vitesse comprise entre 1.800 ans et 2.000 ans. Ce sont des nombres un peu plus faibles que le précédent, mais qui sont tout à fait du même ordre de grandeur. Je crois le premier plus rapproché de la vérité parce qu'il est difficile de savoir si les conjonctions anciennes et récentes correspondent à des phases comparables du phénomène, celui-ci durant parfois assez longtemps et donnant lieu à des répétitions par suite du mouvement rétrograde des planètes.

J'adopterai donc provisoirement le premier nombre, soit 2.400 ans pour un tour complet.

Puisque les régions d'air et de feu sont reliées, comme nous l'avons vu, aux conjonctions et aux oppositions de Jupiter et de Saturne, elles doivent subir avec le temps un déplacement comparable et effectuer un tour complet du zodiaque en 2.400 ans.

Appelons, par exemple, A_1 la région d'air qui correspond aujourd'hui au signe de la Balance. Cette même région A_1 a coïncidé avec la Balance il y a 2.400 ans, mais dans l'intervalle, elle a occupé successivement tous les autres signes du zodiaque.

Il n'y a pas besoin d'ailleurs d'une rotation égale à un tour complet pour ramener dans le zodiaque les zones d'air et de feu à occuper des positions comparables à la première. Il suffit pour cela d'un tiers de tour.

En effet, appelons A_2 la région d'air qui est actuellement dans le Verseau et A_3 la région d'air des Gémeaux. Une rotation égale à 1/3 de tour, c'est-à-dire à 120°, et qui s'effectuera en 800 ans, amènera A_1 sur le Verseau, A_2 sur les Gémeaux et A^3 sur la Balance. Il y aura permutation des régions par rapport aux signes, mais, comme aujourd'hui, les trois régions d'air correspondront à la Balance, au Verseau et aux Gémeaux.

Par conséquent, tous les 800 ans, il y aura restitution des régions d'air et de feu dans le zodiaque, par rapport à la situation primitive, si on les considère toutes les trois comme équivalentes entre elles.

Au contraire, tous les 400 ans, il y aura inversion des régions, par rapport aux signes zodiacaux. Ainsi,

il y a 400 ans, le Bélier, le Lion et le Sagittaire étaient en régions d'air ; tandis que la Balance, le Verseau et les Gémeaux correspondaient à des régions de feu.

Pour raisonner sur les régions d'air et de feu à un moment donné, il faut donc commencer par déterminer quelle était à la date considérée la position exacte de ces régions.

On voit par là que le problème de la limite des régions, que nous avons esquissé au début de cette étude, est plus complexe qu'il ne paraît tout d'abord, puisque les limites varient constamment et doivent être déplacées d'environ 9° tous les soixante ans.

Il faut de plus ajouter que les figures ci-dessus publiées, qui sont la traduction des travaux de M. Flambart, ne doivent être considérées que comme des données approximatives ; on ne sait pas en effet à quelle date elles correspondent. Pour être exactes, elles devraient être construites soit théoriquement en fonction des conjonctions et des oppositions de Jupiter et de Saturne, soit expérimentalement en ne tenant compte que des ascendants correspondant à une époque restreinte et déterminée.

Il est probable que cette notion du déplacement des zones d'air et de feu va choquer beaucoup d'astrologues qui sont habitués à les considérer comme fixes. Cependant, s'ils veulent bien raisonner, ils verront qu'ils seront conduits inévitablement à l'une des deux conclusions suivantes :

Ou bien la division du zodiaque est une division naturelle et scientifique, reliée à un phénomène astronomique quel qu'il soit ; et alors elle doit forcément se déplacer avec le temps, puisque le phénomène se déplace lui-même graduellement.

Ou bien la division est arbitraire, et alors elle peut être fixe ; mais, en ce cas, elle ne correspond plus à aucune donnée naturelle ; elle ne représente en réalité qu'une simple fantaisie de l'esprit ; elle n'a plus aucune espèce de valeur.

NÉBO.

Médiums et Voyants

MADAME ANGÈLE

Un docteur, de mes amis, m'avait conté l'histoire suivante :

Une dame de sa connaissance avait vu ses bijoux disparaître brusquement du meuble où elle les enfermait d'habitude, et, toutes ses recherches étant demeurées vaines, elle commençait à douter de l'honnêteté de son entourage.

Le docteur en question avait entendu parler d'une toute nouvelle voyante, Mme Angèle, qui donnait, lui avait-on assuré, des preuves d'une grande lucidité. Il vint la consulter, et celle ci lui assura que les bijoux n'avaient pas été volés, mais qu'ils se trouvaient actuellement dans une cavité, derrière le tiroir d'où ils étaient tombés.

La chose fut vérifiée et reconnue exacte.

— Puisque vous enquêtez dans le monde des voyantes, me dit le docteur, allez voir Mme Angèle, elle demeure 47, rue Montorgueil.

Je me suis empressée de suivre ce conseil.

Mme Angèle est une jeune femme de vingt-deux ans, à l'air doux, indifférent, un peu étrange. Elle paraît détachée de ce qui l'entoure, et se prête avec passivité aux expériences auxquelles on la soumet.

Sa lucidité a été découverte et développée par Mme Renault que j'ai présentée, ailleurs, aux lecteurs, et qui s'occupe de massage magnétique.

J'ai tenté avec Mme Angèle trois expériences, et si, dans les trois, le degré de lucidité a été différent, il n'a jamais été nul.

C'est après avoir été plongée dans un sommeil profond, par les soins de Mme Renault, que Mme Angèle peut répondre aux questions qu'on veut lui poser. J'ai remarqué, chez elle une certaine indépendance d'esprit. Elle semble se décider, avec peine à suivre la pensée du consultant, et préférerait suivre sa propre inspiration. D'ailleurs, j'ai reconnu que, dans ce dernier cas, sa lucidité était beaucoup plus grande.

La première expérience à laquelle je l'ai soumise, présentait quelques difficultés. J'avais reçu d'une amie, le matin même, une carte postale. Je remis cette carte entre les mains de ma voyante, et je la priai de me dépeindre la personne qui me l'avait envoyée.

Mme Renault, qui veille sur son sujet, me fit remarquer que cette carte ayant passé dans nombre de mains, il serait très difficile à la voyante de suivre la trace de l'amie qui me l'avait adressée. C'est ce qui arriva. Mme Angèle hésita, me parla de différentes personnes, que je ne connaissais pas. Puis, enfin, elle parut *tenir* la personne en question ; et quelques minutes plus tard, elle m'en faisait un fidèle portrait physique et moral.

Une bizarrerie que présentent nombre de voyantes, est celle-ci : Elles voient distinctement certains traits, certaines particularités de la physionomie, de l'habillement ou du caractère, et d'autres leur échappent totalement. C'est ainsi qu'après m'avoir dépeint les yeux, le teint, les cheveux de mon amie, il fut impossible à Mme Angèle de me dire la façon dont celle-ci se coiffait. — Je ne vois pas, répondit-elle, lorsque j'insistai.

Et ceci me prouve qu'il n'y avait pas lecture de pensées, puisque mon esprit impatient lui soufflait sa réponse.

Sur ce, je ramenai à moi l'esprit de Mme Angèle, puis je la priai de suivre ma pensée et d'aller vers une personne malade, aux environs de Paris. Cette fois, le résultat fut moins satisfaisant. La voyante me fit un portrait assez vague de cette personne et de ce qui l'entourait. Certains détails me prouvèrent qu'elle s'y trouvait vraiment, mais ne voyait qu'imparfaitement.

Une fois encore, j'invitai Mme Renault à ramener vers

nous l'esprit voyageur, et je m'apprêtais à tenter une troisième expérience, concernant une personne défunte, quand ma voyante, heureuse de profiter de l'indépendance momentanée que je laissais à son esprit, pour suivre sa fantaisie, s'écria :

— Tiens, voici la dame qui arrive chez nous.

(La dame c'était moi.)

Je la regardai, un peu interdite par cette brusque affirmation, mais elle continua :

— Elle n'est pas seule. Un monsieur l'accompagne. Il ne la quitte que devant notre maison.

Cette fois, j'étais intéressée, car la chose était réelle. En me rendant chez Mme Angèle, j'avais rencontré un mien ami, et, comme nous ne nous étions pas vus depuis longtemps, il m'avait accompagnée.

— Pouvez-vous me le dépeindre? demandai je.

Le portrait physique et moral fut d'une exactitude parfaite. Mme Angèle me dit quelles étaient ses occupations et les causes de ses soucis présents.

J'étais venue rapidement, j'avais trouvé ces deux dames chez elles, personne n'était entré après moi, et de leurs fenêtres il leur était impossible de voir qui m'accompagnait.

D'ailleurs, le portrait *moral* ne pouvait être fait d'après la vision charnelle.

Enfin, avant de terminer cette série d'expériences, Mme Angèle m'entretint encore d'un projet d'avenir qui se trouvait tout au fond de mon esprit, et sur lequel je ne pensais nullement à l'interroger, car il était encore à l'état embryonnaire. D'une façon drôle — car elle est sans aucune instruction — elle m'en parla et me dit qu'il se réaliserait dans dix-huit mois.

Sera-t elle bonne prophétesse ?

Pour ma part, je crois que Mme Angèle, qui débute dans la voyance, est appelée à devenir un sujet des plus intéressants.

Comme toutes les extra-lucides elle doit avoir ses heures et ses personnes. A première approche, tous les fluides ne sympathisent pas. J'en ai fait l'expérience, non avec elle, mais avec d'autres, et j'ai appris qu'il fallait toujours apporter, dans ces sortes de consultations, du calme et de la douceur, car les voyantes sont des sensitives qui se replient au moindre froissement.

La voyante la plus lucide peut, au début d'une séance, être le jouet de son imagination, et dire les choses les plus fantaisistes. Avec du calme, de la bonté, on la ramènera vite dans les sphères de la réalité.

Je crois devoir donner ces conseils aux lecteurs, afin qu'ils en fassent leur profit, comme je l'ai fait moi-même.

Mme Angèle, aidée de Mme Renault, a l'intention de mettre sa voyance au service des malades, pour les soulager le plus possible ; mais elle n'oubliera pas, cependant, qu'il est des maladies de l'âme aussi, et même plus douloureuses que les maladies de la chair, et pour lesquelles ses conseils seront précieux.

Dans les deux cas, elle pourra faire beaucoup de bien.

Mme LOUIS MAURECY.

MADAME DE LA CROIX

Mlle de Jarente, fille du marquis de Sénas et nièce d'un évêque d'Orléans qui jouit d'une grande influence pendant le règne de Mme de Pompadour et sous le ministère de M. de Choiseul, avait été mariée fort jeune encore au marquis de la Croix, respectable général au service d'Espagne. Elle vécut pendant quelque temps séparée de son mari, à Avignon, et elle gouvernait le comtat au moyen du vice-légat Aquaviva, qui était extrêmement épris d'elle. Son mari ayant été appelé aux fonctions de vice-roi de la Galice, elle vint l'y rejoindre et essaya alors de gouverner à sa guise cette province d'Espagne. Mais son mari mourut, et elle éprouva alors tant de désagréments, d'injustices et de mortifications de toutes espèces, qu'elle arriva à peu près sans ressources à Lyon, où elle fut prise d'une maladie dangereuse, pendant laquelle elle eut des visions ; et d'incrédule déterminée qu'elle avait été jusqu'alors, elle se trouva alors, par un effet de la grâce, disposée à tout croire aveuglément. Les ouvrages de Saint-Martin, notamment celui qui a pour titre *Des erreurs de la vérité*, produisirent sur elle la plus vive impression. Elle rechercha l'auteur à Paris, l'invita à la venir voir, discuta beaucoup avec lui, et finit par se composer un système théosophique à son usage particulier, dans lequel elle substituait à la Trinité une *quaternité* où le Fils procédait du Père, le Saint-Esprit du Fils, et Melchisédech du Saint-Esprit. Mais elle était plus forte en théorie qu'en pratique. Sa principale occupation consistait à chasser le démon et à guérir ainsi des malades.

Elle regardait en effet le diable comme la cause du plus grand nombre des maladies qui affligent l'espèce humaine ; ces maladies provenaient de quelque péché qui avait soumis la partie souffrante aux influences du mauvais esprit. C'est là une opinion qui ne laisse pas d'avoir un côté vrai, pourvu qu'on l'entende au figuré *et cum grano salis*. Elle opérait par la prière et par l'imposition de ses mains trempées dans de l'eau bénite et de l'huile consacrée. Mais son triomphe, c'était lorsqu'elle rencontrait un possédé du corps duquel elle pût expulser le démon. Elle établissait une différence entre les possédés qui ont conclu un pacte avec le diable, lequel s'est en conséquence mis en possession de leurs corps, et les individus qui n'ont été que saisis par le démon, lequel veut à toute force s'en emparer. Elle en avait bientôt fini avec ceux-ci, à tel point qu'elle était en mesure de faire voir le diable sous une forme quelconque et n'ayant rien d'effrayant, avant de le forcer à lâcher prise. C'est ainsi qu'au

sujet d'un petit démon dont elle avait délivré un consul français, qui, d'ailleurs, appartenait à la coterie des encyclopédistes, elle raconta un jour ce qui suit au baron de Gleichen : « Une fois que le mauvais esprit eut quitté son corps, je lui ordonnai de nous apparaître sous la forme d'une petite Chinoise ; il eut la politesse de prendre une forme réellement charmante. Habillé couleur feu et or, il avait le visage fort avenant, remuait ses petites mains avec beaucoup de grâce, s'en alla se cacher derrière le rideau de taffetas vert, dont il s'enveloppa, et d'où il se mit à faire toutes sortes de grimaces à l'individu qu'il habitait auparavant. Cependant, cet individu continua à rester sous sa puissance, vraisemblablement parce qu'il avait continué de pécher en secret ; en effet, en rentrant un soir chez lui, il trouva la petite Chinoise sur son bureau, et je dus me transporter à son domicile pour en chasser le démon. » Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que Mme de la Croix força le consul en question à affirmer la vérité de la chose en présence de Gleichen, qui le connaissait pour l'avoir, avant cela, vu dans de toutes autres sociétés.

D'ailleurs, Gleichen rencontra chez elle bien d'autres personnes qui racontaient, au sujet de démons dont Mme de la Croix les auraient délivrées, des détails plus extraordinaires encore que ceux qu'on vient de lire au sujet de ce consul : par exemple, le maréchal de Richelieu, le chevalier de Montbarrey, le marquis, la marquise et le chevalier de Cossé. Mme de la Croix prétendait qu'un grand nombre de personnes, même dans le cercle de ses connaissances, étaient visitées par le démon et avaient des apparitions, mais qu'elles n'osaient pas en parler, de crainte de paraître ridicules. Elle lui cita notamment le comte de Schomberg, qui jouait un rôle important parmi les incrédules et faisait partie de la société du baron d'Holbach. Gleichen trouva que cette assertion de Mme de la Croix avait tous les caractères de l'invraisemblance ; mais un an après, la vérité lui en fut confirmée dans le salon de Mme Necker.

Cette dame montra en effet aux personnes qui se trouvaient un soir chez elle, une lettre que Buffon lui écrivait au sujet de quelques visions dont il était encore question en Bourgogne, et où figuraient toujours de vieilles femmes. Quelques gens de lettres, qui n'aimaient pas Buffon parce qu'à leurs yeux il était beaucoup trop religieux, se mirent à faire de mauvaises plaisanteries sur sa tendance à croire à l'incroyable. Le comte de Schomberg prit alors la parole en ces termes : « Vous me connaissez suffisamment, messieurs, pour être persuadés que je ne crois pas aux revenants : cela n'empêche pas que voilà bien longtemps déjà que moi qui vous parle je vois presque chaque semaine, et maintenant encore, les figures de trois vieilles femmes, qui s'accroupissent au pied de mon lit et me font d'affreuses grimaces tout en me saluant. »

Un individu appelé Tieman, qui était aussi des connaissances du baron de Gleichen, et qui avait une véritable manie pour ce qu'on appelait alors les sciences occultes, d'ailleurs esprit vrai, ami de la vérité et se gardant autant que possible contre les illusions, disait apercevoir dans presque chaque endroit où il fixait ses yeux pendant quelques minutes, une tête dont les yeux et les traits étaient tellement expressifs, qu'il lui semblaient vivants. A l'endroit de la salle du château d'Edimbourg où David Rizzio fut assassiné, et où l'on voit encore quelques traces de sang, il prétendait avoir aperçu une tête qui représentait d'une manière effrayante les crampes et les convulsions d'un mourant. Il passa à diverses reprises devant ce même endroit, et y revit toujours cette tête, dont l'expression devenait de plus en plus effrayante. C'est là un fait qui s'explique facilement par un caprice de l'imagination uni peut-être à une disposition particulière de l'œil ; il n'est pas plus difficile de s'expliquer le retour de la même figure, une fois que le type en a été adopté.

Mme de la Croix avait été dans sa jeunesse le modèle le plus achevé de la beauté romaine. Pleine de grâce et d'expression, avec des yeux pénétrants, un nez aquilin, une tête bien dégagée sur de belles épaules, et une poitrine magnifiquement meublée, elle pouvait passer pour l'idéal d'une belle impératrice. De tant de charmes il lui restait encore dans son arrière-saison un visage spirituel et vif, une belle prestance, de jolis pieds, un grand air et beaucoup de facilité d'élocution. Ces restes imposants, et en définitive beaucoup plus rares qu'on ne pense, convenaient admirablement au rôle qu'elle jouait, quand elle se mettait à conjurer le démon ; ses gestes menaçants et le ton de sa voix faisaient trembler ; il y avait tant de noblesse dans son maintien, tant d'élévation dans sa ferveur, une si haute expression de foi et de confiance dans toute sa personne, qu'on l'eût prise volontiers pour quelque sainte en train d'opérer un miracle.

M. de Gleichen, quoiqu'il fût bien souvent venu chez elle dans l'espoir de voir le diable sortir en sa présence du corps d'un possédé, ne fut jamais assez heureux pour arriver au bon moment. En fait de guérisons, il ne fut témoin que de guérisons de maux de dents, de coliques et de rhumatismes.

Mme de la Croix racontait avec une naïveté et une grâce particulières, de même qu'avec les expressions les plus pittoresques, les visites que le mauvais Esprit lui rendait quand elle se trouvait seule. On croyait voir tout ce qu'elle disait, tant il y avait de naturel et

de vivacité dans ses descriptions. Toutes les fois que Gleichen venait lui rendre visite, elle avait quelque chose de nouveau à lui raconter au sujet de la société démoniaque. Tantôt, c'étaient d'amusantes farces qu'on lui avait jouées; tantôt elle avait été en proie aux plus effroyables persécutions.

Parfois, c'étaient des processions tout entières de pénitents, complètement habillés de rose, ou bien de capucins aussi laids que puants, ou encore d'autres individus ridiculement ou malproprement accoutrés, qui s'en venaient la nuit se promener sur son lit, les capucins lui envoyant des baisers, et les pénitents secouant ses couvertures. Quelquefois, ils lui donnaient le divertissement d'un bal où elle apercevait les costumes les plus bizarres et les modes les plus disparates de tous les siècles. Une autre fois, on lui faisait voir un magnifique feu d'artifice, des pyramides de diamants, d'éblouissantes illuminations ou des palais enchantés. Et elle débitait tout cela avec tant de goût, tant de vivacité et de facilité d'élocution, que ses récits paraissaient bien plus intéressants que la plupart de ceux qu'on fait dans le monde au sujet de grandes fêtes ou de brillantes assemblées.

Un jour, elle racontait une discussion théologique qu'elle avait eue avec un de ses esprits les plus familiers, qui, travesti en docteur de Sorbonne, l'avait traitée d'hérétique et s'était mis à défendre les doctrines de l'église de Rome de la manière la plus orthodoxe. « Mais, ajoutait-elle, ayant fini par mêler des blasphèmes à son argumentation, je lui fermai la bouche avec un cadenas, qu'il portera jusqu'au jour du jugement dernier. — Mais, demanda Gleichen, où donc avez-vous pris ce cadenas? — Ah! mon cher baron, répondit madame de la Croix, que vous connaissez mal la différence qui existe entre la réalité spirituelle et la réalité matérielle! C'est un véritable cadenas que je lui ai mis. Les nôtres ne sont que des apparences de cadenas! »

Bien des gens, assez méchants pour s'amuser à ses dépens, l'invitaient à venir dans leurs maisons en prétendant qu'on y voyait des revenants. La plaisanterie était souvent poussée si loin, que Mme de la Croix finissait par s'apercevoir qu'on se moquait d'elle. Mais elle mettait ces humiliations au pied de la croix, et, à ce propos, elle disait à Gleichen avec autant de bon sens que de franchise : « Vous qui m'avez connue si jalouse de ma réputation et de ma supériorité, qui savez que je me prive du moindre superflu pour le donner aux pauvres, qui voyez que le métier que je fais ne me rapporte que honte et mépris dans un pays où, par mon rang dans le monde et par mes relations de famille, je pourrais jouer un tout autre rôle, ne comprenez-vous donc pas que la tâche que j'accomplis m'a été imposée par une puissance supérieure? Dites-moi franchement si vous trouvez que mon esprit a faibli, et que j'ai perdu la raison? »

Il fut d'autant plus difficile à Gleichen de répondre catégoriquement à ces questions, faites ainsi à brûle-pourpoint, que force lui était de s'avouer à lui-même que jamais il n'avait trouvé l'esprit de cette dame plus brillant. Il se retira d'embarras à l'aide de banales politesses, tout en pensant qu'une idée fixe peut parfaitement coexister avec une intelligence saine à tous autres égards, et que dans la cervelle humaine la mieux organisée, il se trouve toujours en réserve un petit coin pour la folie. Du reste, il déclare que madame de la Croix (qu'il eut pour la dernière fois occasion de voir en 1791 à Pierry en Champagne, chez Cazotte, lequel, après avoir été martiniste, était devenu un de ses plus fervents partisans) était animée d'un amour si actif pour l'humanité, d'une piété si édifiante, d'une bonté d'âme si touchante, de tant d'onction, de tant d'esprit et de tant de noblesse de caractère, qu'il était impossible de ne pas l'aimer et de ne pas l'estimer.

Elle regardait la révolution comme l'œuvre du démon, et se vantait, comme d'un trait tout particulier de bravoure, d'avoir détruit un talisman de lapis-lazuli que le duc d'Orléans avait reçu en Angleterre du célèbre grand-rabbin Falck-Scheck. Elle assurait que « ce talisman, qui devait faire arriver le prince au trône, avait été brisé sur la poitrine de Philippe-Egalité par la seule puissance de ses prières, au moment où il lui était arrivé de tomber sans connaissance en pleine assemblée nationale. »

M. de Gleichen termine ses relations sur cette femme singulière par le récit d'une scène qu'il n'a jamais pu oublier, dit-il, et qu'il lui a aussi été toujours impossible de s'expliquer. Il venait de temps à autre chez Mme de la Croix un possédé auquel un de ses voisins, meunier de son état, avait fait conclure, sans le savoir, un pacte avec le diable. Dès lors, notre possédé était encore guérissable. Toutes les fois qu'il venait la voir, il se jetait à genoux et lui racontait, en sanglotant, les horribles souffrances auxquelles il était constamment en proie. Mme de la Croix le faisait s'étendre sur un canapé, le déshabillait, et lui promenait sur le corps des reliques trempées dans de l'eau bénite. On entendait alors d'horribles gargouillements dans son corps, et le patient poussait des cris épouvantables; mais le diable tenait bon, et les espérances de le voir déloger étaient constamment trompées. Un jour, cet homme devint furieux, sauta en bas du canapé, et parut prêt à se précipiter sur l'assistance. Mme de la Croix se plaça entre lui et sa société, et le remit en place d'un air impérieux et menaçant. Sur ce, notre individu se prit à grincer des dents d'une telle force, que les passants auraient pu

l'entendre dans la rue, puis à vomir de si horribles imprécations, que chacun dans l'assistance sentait ses cheveux se hérisser d'effroi sur sa tête; ensuite, il s'emporta en violentes invectives contre Mme de la Croix elle-même, et termina cette scène par l'énumération des plus abominables péchés que la pauvre femme eût pu commettre, en entrant à ce sujet dans des détails de nature à la faire mourir de honte. Elle écouta tout cela les yeux tranquillement levés vers le ciel, les mains croisées sur sa poitrine et en versant des larmes amères. Sauf la jeunesse, on eût dit la Madeleine repentante. Quand le patient eut fini, elle s'agenouilla et dit à l'assistance : « Messieurs, vous venez d'être témoins de la juste punition de mes péchés que Dieu a accordée à mon repentir. Je mérite les humiliations que je viens d'éprouver en votre présence, et je m'y soumettrais de grand cœur en présence de tout Paris, si cela pouvait me faire pardonner tous mes péchés (1). »

(Tiré des *Personnages énigmatiques*, par Frédéric BULAU. — Poulet-Malassis.)

LA BOITE AUX FAITS

[En dépit des rationalistes et des matérialistes pour qui le surnaturel n'existe point, le mystère nous enveloppe, et il est peu de familles où, sous une forme quelconque, il ne se soit manifesté. En général, on garde pour soi ou pour un cercle très restreint d'amis sûrs le secret de ces manifestations de l'invisible. Nous avions prié nos lecteurs de bannir la crainte et, sans souci du qu'en dira-t-on et de l'ironie des sots, de nous faire connaître les faits merveilleux dont ils auraient été eux-mêmes témoins, ou dont ils tiendraient le récit de témoins directs et dignes de foi.

Quelques communications fort intéressantes nous sont déjà parvenues. Nous souhaitons que beaucoup d'autres nous parviennent encore. Nous tirerons certainement de leur ensemble des indications fort utiles à nos recherches sur les causes et le mécanisme des phénomènes.

Voici, en tous cas, les deux premières communications que nous avons reçues.]

Une vision à distance

Certaines personnes peu au courant des manifestations psychiques vous disent volontiers que l'état des sujets qui en sont les intermédiaires, est le résultat d'une sorte d'affaiblissement maladif.

C'est une grande erreur, et je fus témoin, il y a longtemps déjà, d'un fait de vision à distance qui démontrera clairement que la santé physique n'a rien à y voir.

C'était en 1870; mes parents, qui avaient à Paris une lourde maison de commerce et ne pouvaient s'éloigner, expédièrent leurs enfants dans le pays de mon père, à Angoulême, quelques jours avant l'investissement de la ville par les Allemands.

Nous habitions alors, hiver comme été, la banlieue parisienne toute proche et nous avions comme domestique une Alsacienne, brave et honnête personne qui devait se marier prochainement avec un charretier de ferme.

On nous expédia, moi qui avais alors une quinzaine d'années et mes frères et sœurs plus jeunes, sous sa conduite, chez une vieille cousine.

Notre Alsacienne était une grande et grosse fille de campagne, mesurant 1m75, et taillée comme un homme, à telle enseigne que plus tard, lorsqu'elle fut mariée, elle ne pouvait chausser les souliers que son mari, cependant bien taillé aussi, mettait pour aller aux champs.

Le moral répondait au physique, elle était à peine dégrossie quoiqu'elle fût depuis plusieurs années chez nous, et, pour vous donner une idée de son peu de penchant à la sensiblerie, peu de jours avant de quitter son pays, elle était venue à Strasbourg pour assister à une exécution capitale.

Ce long préambule, pour vous dire que c'était, à mon sens, la personne la plus matérielle que l'on pût imaginer, douée d'un équilibre physique qui l'aurait fait supposer plus réfractaire que quiconque aux rêvasseries sentimentales.

Nous étions donc partis pour Angoulême et ce départ interrompait l'idylle villageoise commencée entre notre Alsacienne et son amoureux. Au moment de notre départ, le patron du futur avait déclaré qu'il ne pouvait garder son monde et chacun dut chercher une place plus loin ou retourner à son pays, suivant les circonstances. Au mois de décembre, ma pauvre grosse compagne n'avait encore reçu aucune nouvelle de son futur; elle pleurait toutes les larmes de son corps et je prenais d'autant plus de part à sa peine que j'étais, moi aussi, sans nouvelles de mes parents.

Un matin, je la vois arriver dans ma chambre avec un visage radieux au lieu de la figure boursouflée qu'elle m'apportait d'habitude, et, sans me donner le temps de l'interroger :

« — Mademoiselle, me dit-elle, je sais où est mon Louis. »

— Avez-vous donc reçu une lettre, « grande Marie » ?

(1) Mémoires du baron de Gleichen, p. 149 et suiv.

C'était ainsi que l'avait baptisée mon jeune frère et nous l'appelions toujours comme cela.

— Oh ! non, mademoiselle, mais je sais tout de même : cette nuit, je l'ai vu en rêve, il m'a dit qu'il était dans un pays qui s'appelle Gonesse, chez M. Untel, et qu'il ne m'oubliait pas.

Or, cette fille n'avait jamais entendu parler de Gonesse et encore moins du patron chez qui « son Louis » était bien réellement, nous le sûmes après la guerre.

Dans la suite, elle nous annonça plusieurs fois des lettres et même les circonstances de temps, de lieu, d'état d'esprit dans lesquelles elles avaient été écrites, et toujours elle vit juste.

Quelque temps après la guerre, elle se maria, nous quitta pour aller vivre en Belgique, pays de son mari, et je n'ai plus rien su d'elle.

LAUNEY-MALLET.

Coïncidences et Télépathie

J'avais un peu plus de quatorze ans alors. Un après-midi, revenant du collège, je songeais à ma sœur, pour laquelle je savais qu'un projet d'union était sur le point de se conclure, et encore plus à mon futur beau-frère, que je n'avais jamais vu et dont j'ignorais même le nom. Tout à coup, levant les yeux, j'aperçus, au-dessus d'une boucherie, un nom peint en grosses lettres ornementées, le nom du boucher, nom fort répandu d'ailleurs, mettons Leroux, si vous voulez. Immédiatement, sans que je puisse dire pourquoi, une idée me traversa l'esprit : — Mon beau-frère s'appellera Leroux. — Je rentrai à la maison. Au dîner, mes parents reparlèrent du mariage et m'apprirent que la demande du jeune homme venait d'être définitivement agréée :

— Et comment s'appelle-t-il ? interrogeai-je.

— Leroux.

⁂

J'ai connu à Berlin, il y a quatre ans, une Anglaise avec laquelle je restai en correspondance durant quelques mois. Puis nous nous perdîmes de vue.

Appelons-la miss Clara Edith.

Or, en août 1903, nous faisions, un de mes amis et moi, l'excursion du Capucin (au Mont-Dore) et nous nous reposions, à quelques minutes du sommet, dans une petite auberge tenue par une vieille Auvergnate très « causante » et très spirituelle. Elle avait à son service une jeune fille dont la figure, au type anglais très marqué, attira mon attention. « J'ai vu cette tête-là quelque part, dis-je à mon ami. A qui diable ressemble-t-elle ? » Tout à coup je me rappelai. C'était à miss Edith que, abstraction faite de la différence d'âge, la jeune paysanne ressemblait, ressemblait à s'y méprendre, et au point que je m'imaginai un instant avoir devant moi miss Edith elle-même, mais de quinze ans plus jeune. Je n'étais pas encore revenu de mon étonnement lorsque la vieille appela : — Edith ! Aussitôt la servante accourut. Elle portait comme prénom le nom de famille de son sosie !

⁂

J'habitais à Berlin dans une pension de famille tenue par une dame respectable, que je désignerai sous le nom de Frau Schmidt. J'assistai un jour à un concert donné par le grand violoniste Ysaye. Le lendemain, au petit déjeuner, comme nous nous entretenions de lui, Mme Schmidt nous dit : « — Je l'ai vu cette nuit en songe. J'ai rêvé que j'assistais au concert. — Ah ! et comment était-il ? demandai-je. — Assez gros, le teint bilieux, avec des cheveux noirs, longs et plats, etc. » — Bref, elle nous fit d'Ysaye une description très approchée. Or, elle ne l'avait vu que cette seule fois-là, en rêve !

⁂

Voici maintenant deux faits de télépathie arrivés à ma mère, qu'elle m'a racontés à maintes reprises et que je viens de lui faire redire une nouvelle fois.

Etant toute petite fille et se trouvant en Vendée, elle se réveilla une nuit en sursaut, criant : « Nelly ! Oh ! Nelly ! » Elle apprit peu après que sa sœur Nelly, qui habitait une autre région de la France, avait, en jouant près d'une balançoire, reçu celle-ci en plein front et qu'on l'avait crue, au premier moment, assommée.

Plus tard, étant au couvent, où elle couchait dans le même dortoir que sa sœur, elle se souvient qu'un soir elle avait, à genoux au pied de son lit, prolongé sa prière plus que de coutume. « Couche-toi donc », finit par lui dire sa sœur. — « Oh ! Nelly, je crois bien que notre sœur Camille est morte », s'écria ma mère au comble de l'angoisse

Cette sœur Camille était poitrinaire et vivait loin de là, à la campagne. On ne tarda pas à apprendre sa mort, survenue le jour même où ma mère en avait eu le pressentiment.

L. B.-H.

LE MERVEILLEUX
DANS LES
Mémoires du marquis d'Argenson

Ami de Voltaire, le marquis d'Argenson était un fort mauvais chrétien. Dans ses mémoires, il paraît très préoccupé de ne pas paraître crédule, et répète souvent : « On ne croit pas plus à cela qu'aux revenants ». Il affecte de ne pas s'occuper des convulsionnaires, et raille en passant leurs prétendus miracles. En courtisan zélé, il a toutefois relevé le fait suivant :

« Au sacre du roi à Reims, un homme d'Avesnes qui avait des écrouelles horribles alla se faire toucher du roi. Il guérit absolument. J'entendis dire cela; je fis faire une procédure et information de son état précédent et subséquent, le tout bien légalisé. Cela fait, j'envoyai les preuves de ce miracle à M. de La Vrillière, secrétaire d'Etat de la province. Je crus obtenir de grandes louanges de mon zèle pour les prérogatives royales. Je reçus une lettre sèche, où l'on me répondait que personne ne doutait de ce don qu'avaient nos rois. Mais je sus fort bien que tout avait été lu au roi, qui, quoique tout enfant, aima entendre dire qu'il avait opéré un miracle. » (I. 201.)

Le marquis se moque ailleurs du duc d'Orléans, janséniste forcené :

« Le chevalier de Béthune avait imaginé un système de métempsycose renouvelé de Pythagore, et accommodé tant bien que mal à la doctrine du christianisme. M. le duc d'Orléans s'en est pénétré, et il est convaincu que les âmes vertueuses ne s'absentent que momentanément de la terre, pour y reparaître sous d'autres formes ».(I. 255)

Il relate, comme d'autres contemporains, les singulières curiosités de quelques grandes dames :

16 janvier 1752. — « Madame de Montboissier a été envoyée sous bonne garde en un couvent : elle avait donné dans la magie. Un M. de La Fosse faisait voir et parler le diable devant plusieurs dames de Paris; il les faisait venir dans les carrières de Montmartre, où se faisaient ses sortilèges ».

2 février 1752. « Deux grandes dames de la cour ont encore eu envie de voir le diable et de se faire dire la bonne aventure. La prétendue sorcière demeurait dans un quartier éloigné de Paris. Ces dames ont laissé leur carrosse vis-à-vis d'une église voisine. La sorcière leur a déclaré que, pour savoir ce qu'elles voulaient et voir le diable, il fallait qu'elles fussent nues des pieds à la tête; ce qui a été exécuté. La sorcière les a enfermées et a emporté leurs hardes, argent, pierreries ; elle a disparu. Les deux dames, restant seules dans la maison, ont été fort étonnées, et ont bientôt jeté des cris horribles. Les voisins sont accourus ; le commissaire a été appelé, et, faisant ouvrir les portes, il a trouvé ces deux belles nues. Il a cru que c'étaient des drôlesses et a voulu les mener à l'hôpital. Il a fallu qu'elles déclarassent leurs noms et leur hôtel, pour qu'on allât chercher leurs femmes et de nouvelles hardes. Le commissaire a promis le secret, mais tout Paris sait aujourd'hui que l'une est la marquise de l'Hospital et l'autre la marquise de la Force ».

Les mémoires de Grimm et d'autres ouvrages de l'époque ont parlé d'une prophétie laissée par saint Vincent de Paul, pour être transmise au roi un siècle après sa mort. Voici ce qu'en dit M. de Paulmy, fils du marquis d'Argenson :

M. de Paulmy au comte d'Argenson.

Versailles, le 26 décembre 1758.

« Vous vous rappelez ce mystérieux paquet laissé par mon bisaïeul pour n'être ouvert qu'après l'année 1758 révolue, c'est-à-dire cent ans après sa date. Cette époque est si près d'arriver, que mille et mille gens viennent m'en parler tous les jours. Il y a sur la première enveloppe du paquet une note de la main de mon père qui porte qu'un abbé Rigaud lui a dit autrefois à Tours que ce paquet contenait une prédiction de saint Vincent de Paul sur l'état futur de la religion en France. Cette circonstance se sait et augmente les commentaires et la curiosité....

Versailles, ce mardi 2 janvier 1759, au soir.

« Mon cher oncle, comme je m'y attendais, le paquet ouvert n'est qu'un radotage... Du reste, cela s'est très bien passé entre le roi et moi. Sa Majesté était de bonne humeur ; elle a ri avant et après de notre radotage de famille..... Il est encore bon que vous sachiez que le roi ne l'a point lue, que, l'ayant ouverte et parcourue rapidement devant lui, je me suis contenté de lui dire que c'était un acte de dévotion excessive, misérable et sans autre importance..... »

Nous avons abrégé le texte. Le lecteur aura toutefois remarqué avec quelle légèreté le roi et M. d'Argenson en prirent une connaissance superficielle. Peut-être le saint recommandait-il la consécration du royaume au Sacré-Cœur de Jésus, comme le fit un saint du XVIIIe siècle.

Pour copie conforme :
TIMOTHÉE.

ÇA ET LA

Taine sorcier

De notre ami Passavant dans la *Libre Parole* :

Saviez-vous qu'H. Taine — qu'hier l'on statufiait — eût jadis été accusé de sorcellerie ?

C'était à Menthou, sur les bords du lac d'Annecy, où l'historien avait pris l'habitude de venir se reposer, chaque année, de juin à octobre H. Taine n'était certes pas enclin aux exercices violents, et sa vie restait surtout contemplative. Cependant il s'était dit que l'équilibre des facultés intellectuelles s'accommodait volontiers d'une surveillance de la santé du corps. Il s'imposait donc, pendant ses séjours en Savoie, certains exercices physiques tels que le canotage, la marche, le maniement des poids. Il ne ramait pas à tours de

bras sur le lac et ne levait pas cent kilos, mais il entretenait cependant ses muscles en bonne vigueur Une après-midi d'août, il se prit, en guise de distraction, à manier des haltères, abaissant les mains et les élevant vers le ciel. Que diable pouvait faire ce savant à gesticuler ainsi? pensa quelqu'un qui traversait la route. Et pourquoi ces mains implorantes vers le ciel?

L'après midi finit mal, c'est-à-dire qu'un violent orage éclata : éclairs, tonnerre, puis grêle abondante qui massacra partie des récoltes. Le Savoyard qui avait assisté, du chemin, au jeu mystérieux des haltères, reconnut en Taine un être de maléfices qui commandait aux éléments et savait appeler les fléaux des dieux ou du diable. La réputation de l'historien fut, de ce moment, irrémédiablement perdue. Et la légende populaire fit de lui un personnage bizarre, presque dangereux, dont il convenait de s'écarter.

Galli-Marié cartomancienne

Galli-Marié, la fameuse cantatrice, la créatrice de *Carmen*, vient de mourir dans sa villa de Vence, près Nice.

Voici une curieuse anecdote que la célèbre actrice racontait encore dernièrement. Le mercredi 2 juin 1875, trois mois après la création, on donnait *Carmen*. Au trio des cartes du troisième acte, Galli-Marié retourna machinalement le signe de mort. Frappée d'un pressentiment, elle battit les cartes et le signe de mort revint encore. Elle eut de la peine à finir l'acte, et quand elle sortit de la scène, elle s'évanouit dans la coulisse.

Le lendemain, on apprenait que Bizet était décédé, dans le courant de la nuit, à Bougival.

Un pressentiment

Les journaux ont raconté ces jours-ci comment une automobile renversa un fiacre et tua M. Juttet, chef de cabinet du ministre de l'instruction publique, qui s'y trouvait.

M. Clémentel, ministre des Colonies, racontait à ce sujet la curieuse anecdote suivante.

Le 9 septembre, M. Juttet déjeuna avec M. de Lanessan, l'ancien ministre de la marine, et M. Clémentel, ministre des colonies. Celui-ci raconta l'accident d'automobile qui lui était survenu quelques jours avant, près de Tours. M. Juttet l'ayant écouté, fit cette remarque :

— Moi, j'ai peur des automobiles. J'ai le pressentiment que je resterai dans un accident d'automobiles.

Le château de Glamis

La *Gazette de France* du 18 septembre renferme l'entrefilet suivant :

« Dans quelques semaines, lord Glamis, fils aîné du comte de Strathmore, va être majeur et subira une redoutable épreuve.

« En Ecosse, dans le Forfarshire, existe un sombre château, et dans ce sombre château, une tour plus sombre encore. Quel mystère recèle-t-elle ?

« Deux vivants, deux seulement le connaissent : celui qui porte le titre de comte de Strathmore, et son fils aîné, à qui il le révèle le jour de sa majorité. Le comte le mène alors à la chambre redoutable, où il ne doit plus jamais pénétrer. Que se passe-t-il ? Le jeune homme reparaît épouvanté, vieilli, et à jamais privé de gaieté. On raconte que le seul souvenir de cette chambre, évoqué par un convive imprudent dans un dîner, suffit à faire frissonner le comte de Strathmore. Une légende raconte qu'autrefois, dans une guerre entre les Lindsay et les Ogilvie, plusieurs Ogilvie furent enfermés dans cette chambre et massacrés Est-elle encore remplie de leurs fantômes sanglants ? Il y a quelques années le comte, pour étouffer des bruits qui venaient de la pièce (ou pour toute autre raison), y mit les maçons. Tous les ouvriers qui avaient travaillé reçurent une forte somme d'argent et furent envoyés au Canada. »

La cristallomancie chez une nièce de Mazarin

L'abbé de Choisy rapporte ce fait dans ses mémoires. « L'histoire arriva chez la comtesse de Soissons, nièce du cardinal Mazarin. Son mari était malade en Champagne. Elle était un soir incertaine si elle partirait ou non pour l'aller trouver, lorsqu'un vieux gentilhomme de sa maison lui offrit tout bas de lui faire dire par un esprit si M. le comte mourrait de cette maladie. Mme de Bouillon était présente avec M. de Vendôme, et le duc, à présent maréchal de Villeroy.

« Le gentilhomme fit entrer dans ce cabinet une petite fille de cinq ans, et lui mit à la main un verre plein d'eau fort claire ; il fit ensuite ses conjurations. La petite fille dit que l'eau devenait trouble ; le gentilhomme dit tout bas à la compagnie qu'il allait commander à l'esprit de faire paraître dans le verre un cheval blanc, en cas que M. le comte dût mourir ; et un tigre en cas qu'il dût en échapper. Il demanda aussitôt à la petite fille si elle ne voyait rien dans le verre : « Ah! s'écria-t elle, le beau petit cheval blanc ! » Il fit cinq fois de suite la même épreuve, et toujours la petite fille annonça la mort par des marques toutes différentes, que M. de Vendôme ou Mme de Bouillon avaient nommées tout bas au gentilhomme sans que la petite fille pût les entendre. Ce fait est constant, et les trois personnes présentes le content à qui veut l'entendre. »

La télépathie chez Mme de Brazza

A propos de la mort de M. Brazza, un rédacteur du *Temps* raconte une visite qu'il fit à sa mère. Nous détachons de son récit le passage suivant :

Rome, 28 septembre.

« Je me suis rendu au palais de Brazza, qui, au pied du Quirinal, via dell'Humilta, frappe par son aspect seigneurial, avec ses deux colonnes et sa cour avec jardins s'étendant presque jusqu'à la fontaine de Trevi. Dans le grand salon donnant sur des verdures, je fus reçu par le comte Antonio, frère du grand explorateur. La tristesse du comte se lit sur son visage ouvert et accueillant, encadré d'une barbe grise et portant sur toute sa physionomie un air de noblesse et de bonté.

« Ma mère est là ! » dit-il, comme pour me recommander de parler bas. En effet, la comtesse de Brazza, née marquise Simonetti, âgée aujourd'hui de quatre-vingts et quelques années, ignore encore la mort de son fils Pierre. Le comte Antonio me dit avec une profonde émotion que la comtesse était fort nerveuse, presque souffrante en ces derniers temps. Son agitation a commencé en même temps que la maladie de son fils Pierre. Les médecins appelés ne comprirent pas ce phénomène télépathique, qui cessa le jour même de la mort de Pierre de Brazza. Ordre fut seulement donné de ne rien

lui faire savoir, et le comte Antonio veille à ce que la douloureuse nouvelle soit cachée le plus longtemps possible à sa mère, en redoutant l'heure où il faudra tout lui dire.

Comment je devins spirite
ET
Comment je cessai de l'être

(Voir les numéros des 1er et 15 septembre 1905.)

Avec les communications spirites émanées de mon père, commencèrent les phénomènes vraiment étranges que je vais relater.

Il est important toutefois, avant de narrer ces faits surprenants que le lecteur consciencieux (c'est à lui seul que je m'adresse ici) sache que ni ma femme, ni sa mère, ni mon beau-frère, qui fut toujours absent à nos séances, ni moi-même enfin, ne fûmes jamais atteints d'aucune maladie nerveuse, susceptible de déterminer les hallucinations ou tout autre état pathologique rentrant dans la catégorie des névroses.

Ma femme, je l'ai dit plus haut, n'a jamais fait une heure de maladie, elle a mis au monde deux enfants parfaitement sains, fort bien constitués et qui n'ont jamais été malades.

La mère de ma femme est issue d'une famille dont, aussi loin que l'on peut remonter dans le passé, les ancêtres sont morts tous, entre quatre-vingt-dix et cent ans. Fille d'un meunier, elle fit à dix-huit ans le pari de porter un sac de blé sur les reins, et le gagna...

Enfin je jouis moi-même d'une santé florissante. A vingt-et-un ans, j'arrivai second dans un match militaire de cent kilomètres pour l'obtention d'un brevet de vélocipédiste dans l'armée, et l an dernier, je fis, à la nage, sans aucun repos, pendant six heures consécutives, une course de huit kilomètres en mer, course où j'arrivai second sur dix autres nageurs.

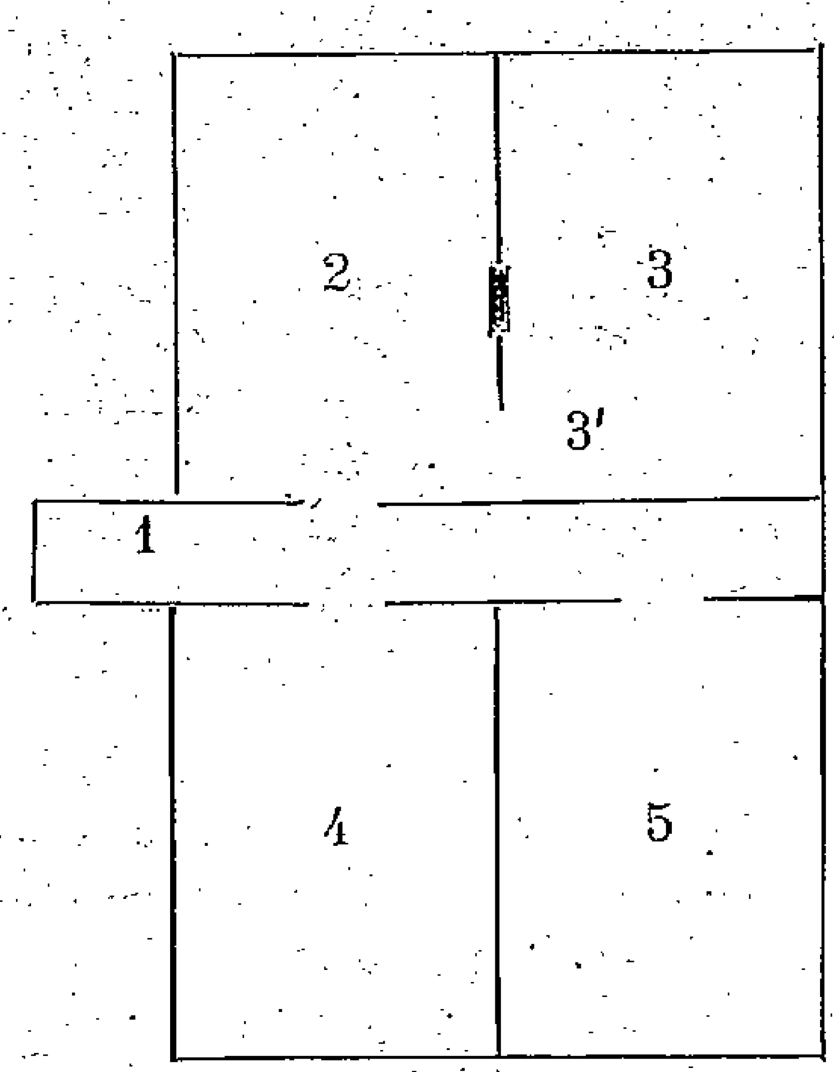
Il est inutile, après cela, que j'insiste sur le parfait état de notre santé à tous ; ces quelques aperçus physiologiques suffiront au lecteur pour le convaincre que nous n'avons pas rêvé, tout éveillés, ni eu des hallucinations.

Certains pourront insinuer que je puis, étant littérateur....., parer la vérité, la déguiser plutôt. A leur aise, j'estime cependant qu'il faut aimer vraiment la vérité pour raconter de tels faits au mépris du « cant » scientifique et mondain moderne.

Les phénomènes spirites, dans les familles, sont légion, mais combien de personnes osent en parler ?

Ceci dit, revenons aux phénomènes.

Tout d'abord, pour que le lecteur connaisse la disposition du local, la topographie des lieux, voici un plan sommaire des appartements : quatre pièces : 1 couloir donnant sur le palier de l'étage ; 2 salle à manger ; 3 chambre sans autre communication qu'une porte ; 3' s'ouvrant sur la salle à manger ; 4 cuisine 5 chambre.



La chambre 3 était occupée par ma femme et moi. La chambre 5 par ma belle-mère et son fils. Comme unique voisin de palier, un brave employé de gare, sans enfant, occupant l'autre aile du logis. Au-dessus de nous, les combles. Au-dessous, le propriétaire de l'immeuble.

. . . .

La soirée où mon père voulut bien converser avec nous, pour la première fois, fut très calme. Détail particulier, il n'annonça sa présence que par son prénom : *Jacques*.

Autre détail : ma femme et mon ami ignoraient absolument que mon père s'appelait Jacques, j'étais le seul à le savoir.

Dois-je dire que la première manifestation de mon père coïncida avec l'époque de l'année à laquelle il était décédé dix ans auparavant ? Etait-ce le jour même ?... Je ne l'affirmerai pas, quoique j'aie de fortes présomptions pour le croire, en tout cas ce fut le même mois.

A nos questions, mon père nous répondit invariablement qu'il avait expié pendant dix ans de légères fautes commises dans sa dernière vie terrestre, qu'enfin il revenait d'un monde très éloigné. Il refusa toujours de nous faire la description des lieux d'où il venait. Il nous parla de nos affaires de famille, se montra peiné de l'entêtement de ma mère, la blâma et répondit à peu de chose près ce que « l'esprit de Carnot » nous avait dit.

Mon père revint le lendemain et les jours suivants, et le guéridon, comme de coutume, nous servit d'intermédiaire. Plusieurs fois, au cours de nos séances, j'avais

demandé à « l'esprit » de se manifester autrement que par la table, et il s'y était toujours refusé.

Ce refus obstiné joint à quelques incertitudes dans ses réponses sur des questions élevées par nous, enfin la lecture d'ouvrages matérialistes expliquant d'une façon toute naturelle la *trapezomancie* avaient éveillé en moi le vieux fond d'athéisme et d'incrédulité que mes études positivistes y avaient semé jadis...

Chaque nouvelle hésitation de l'esprit à répondre ne faisait que me confirmer dans mes nouvelles convictions et naturellement mon langage et l'expression de mes sentiments s'en ressentirent dans nos rapports spirites. La raillerie prit la place du respect, les boutades sarcastiques celle des questions sérieuses, à tel point que mon père s'éloigna un soir du guéridon, outré sans doute de ma conduite irrespectueuse à son égard.

Néanmoins, après bien des supplications il daigna revenir, et plusieurs jours se passèrent sans autre incident que nos conversations habituelles.

Mais de nouveau le démon du doute s'empara de moi, et prit tellement possession de mes pensées qu'un jour, convaincu qu'il n'y avait là que supercherie, ou plus exactement extériorisation de notre force psychique, je ne gardai plus de mesure et rudoyai l'esprit vigoureusement, le priant de ne plus venir nous raconter des fadaises.

Aussitôt le guéridon reprit son immobilité, et malgré de nouvelles évocations, aucun esprit ne vint se manifester.

Effroi de ma femme, qui me reprocha alors ma brusquerie inconvenante à l'égard de mon père, et nouvelles railleries de ma part à l'adresse de celui-ci.

Comme il était déjà tard, tout en causant sur ce brusque départ, nous souhaitâmes bonsoir à notre ami qui se retira et nous passâmes dans notre chambre. Quelle ne fut pas ma terreur, en découvrant le lit, et après avoir rejeté au pied édredon et couverture, quelle ne fut pas ma terreur de trouver sous les draps, posée à plat sur le lit, ma canne à épée dégaînée. Le fourreau de bois avait disparu, seule, l'épée longue et effilée, avec sa garde en forme de croix, s'étalait sur la couche, jetant des lueurs d'acier sous la clarté de la lampe.

Un instant après, cependant, j'avais repris mon sang-froid. Vivement je m'emparai de l'arme et accusai ma femme de m'avoir joué ce tour. Je ne pouvais certes accuser un tiers, ma belle-mère s'était couchée de très bonne heure, mon beau-frère n'était pas encore rentré et mon ami ne pénétrait jamais dans la chambre. D'ailleurs, nous avions passé la soirée dans la pièce adjacente, je n'avais pas quitté la salle à manger, et l'unique porte de notre chambre donnant dans cette pièce, j'aurais surpris toute personne y pénétrant.

Ma femme seule pouvait être coupable, et je ne me fis pas faute de l'accuser, mais sa terreur aurait dû me convaincre qu'elle n'était pour rien dans cette plaisanterie. Néamoins, rassemblant mon courage, je pris la lampe et, pour chercher le fourreau de l'épée, je passai dans la salle à manger.

Alors, ce que je vis me terrorisa, et autant j'étais, une seconde avant, incrédule, sceptique, railleur, sur la nature des phénomènes, autant je fus, à l'instant même, convaincu, croyant, humble, suppliant, et de plus, effroyablement épouvanté.

(*A suivre*) C. L.

A TRAVERS LES REVUES

EXPÉRIENCES A REPRENDRE ET A VÉRIFIER

M. Albert Jounet rend compte, dans son recueil la *Résurrection*, de curieuses expériences qu'il a faites sur la force invisible humaine et animale. Voici quelques extraits de son intéressant article.

Les expériences scientifiques n'atteignent toute leur valeur que si, réitérées un grand nombre de fois, elles donnent toujours des résultats identiques.

Des expériences faites une fois ou deux chacune ont besoin d'être implacablement reprises et vérifiées. Il peut y avoir néanmoins avantage à les publier, lorsque celui qui les a faites manque de temps pour cette reprise et, en les publiant, les livre au contrôle des chercheurs qui auraient le loisir nécessaire.

C'est mon cas actuel et ce sera l'excuse de la divulgation des expériences suivantes :

J'y ai fait usage de quatre instruments divers : le magnétomètre de l'abbé Fortin, le sthénomètre du Dr Joire, le radiomètre de Crookes, et enfin un zoomagnétomètre que je qualifierai A pour le distinguer de celui de Charles Lafontaine, dont il ne diffère que légèrement. (L'aiguille de cuivre de Lafontaine est remplacée par une paille. De plus, conformément aux indications que m'avait fournies mon ami Félix Cotta, dès 1886, lorsque nous parlions ensemble de ces recherches, la cloche de verre est élevée (60 centimètres) et le fil de soie long en conséquence. Ces dispositions m'ont paru augmenter la sensibilité de l'instrument).

J'aurais vivement désiré employer aussi le biomètre du Dr Baraduc. Mais il ne m'a pas encore été possible de m'en procurer un. Je le regrette, car j'aurais aimé associer à mes essais l'instrument spécial qu'a établi, en modifiant le magnétomètre Fortin, l'audacieux et savant auteur des *Vibrations de la vitalité humaine*.

J'obtins aisément l'attraction de l'aiguille du magnétomètre Fortin par la main présentée à travers le verre, qui est cependant assez épais. — Mais la grande difficulté dans les recherches sur la force invisible humaine, c'est d'éliminer l'action de la *chaleur*.

Il est presque irréalisable de l'éliminer tout à fait. Je ne pense pas qu'on y soit parvenu. On peut, du moins, chercher à différencier l'action de la chaleur et l'action de la main.

Avec le zoomagnétomètre A, une bougie allumée placée en face de la pointe de l'aiguille et gardant, derrière sa flamme, un réflecteur métallique, ne mouvait l'aiguille que de deux degrés, alors que la main attirait, par exemple, l'aiguille d'un quart de cercle.

Il y aurait donc là une différence d'action entre l'influence de la chaleur et celle de la main humaine, car la bougie brûlante et le réflecteur dégagent assurément plus de chaleur que la main. Cependant leur action reste moindre.

Le Dr Joire assure que l'aiguille de son sthénomètre est insensible à la chaleur d'une masse de fer portée au rouge. Une bougie placée en face de l'aiguille du sthénomètre eut, en effet, peu d'action appréciable, alors que la main exerçait une attraction d'une vingtaine de degrés.

Mais masse de fer ou flamme de bougie c'était toujours de la chaleur *sèche*. Je me demandai si une chaleur *humide* et, donc, plus analogue à celle de l'être vivant, n'aurait pas une action plus grande sur les instruments L'expérience confirma cette idée. En approchant du sthénomètre une bouillotte *pleine d'eau chaude*, l'aiguille fut attirée de vingt degrés !

Ainsi la chaleur n'était pas éliminée par les expériences de la masse de fer et de la bougie. L'action de la main sur le sthénomètre pouvait n'être due qu'à la chaleur de notre corps.

Mais comme j'avais tenu la bouillotte à travers un linge, il y avait eu peut-être conduction, transmission, par le linge et la bouillotte, d'une force humaine autre que le calorique.

Je refis donc l'expérience avec plus de précision.

Le sthénomètre étant installé sur un support parfaitement stable (une cheminée sans feu dans un sous-sol où il n'y avait personne que moi), je posai doucement la bouillotte à coté du sthénomètre, le flanc de la bouillotte en face de la pointe de l'aiguille.

L'aiguille était immobile sur un degré dont je notai le numéro. Je m'éloignai dans le fond de la pièce, et comptai sur ma montre 5 minutes. Au retour je constatai que l'aiguille avait été attirée de 21 degrés. Le doute ne me semblait plus possible. La chaleur de l'eau transmise par le métal agissait certainement sur le sthénomètre.

Pourtant, la main placée en face de l'aiguille immobile, pendant cinq minutes également, l'attira de 38°.

Or, la chaleur de la bouillotte à l'extérieur, mesurée avec un thermomètre exact (un de ceux qui servent à prendre la température des malades), était de 40 degrés 8.

La chaleur de la main, mesurée avec le même thermomètre et pendant le même temps (3 minutes) que celle de la bouillotte, était de 35 degrés et demi.

Donc la bouillotte, avec une chaleur plus forte, avait eu une action moindre ; la main, avec une chaleur moindre, une action plus forte.

Y aurait il, dans cette différence, un moyen de discerner l'action vitale de la pure action calorique humide ? C'est ce que des expériences nombreuses permettraient d'établir. Mon expérience isolée est évidemment une invite à en essayer de semblables plutôt qu'une réelle preuve.

. . . .

— J'ai tenté quelques expériences *avec* un animal *à sang froid*, une grenouille.

Dans ce cas, on ne peut invoquer l'action de la chaleur.

La grenouille, une rainette verte, fut emprisonnée dans une sorte de bourse en tarlatane blanche. Je fixai cette bourse sur une planchette. La tarlatane étant à jour, la grenouille respirait aisément et ses effluves passaient sans peine à travers les mailles de l'étoffe. Mais elle ne pouvait ni s'échapper, ni sauter.

La grenouille ainsi arrangée fut placée auprès du zoomagnétomètre A en face de l'aiguille (1).

En cinq minutes, le côté droit de la grenouille attira l'aiguille de 1 degré et demi.

Puis l'action du côté gauche, essayée pendant dix minutes, exerça une répulsion de 3 degrés et demi.

— Le côté gauche de la grenouille, placé auprès du sthénomètre Joire, pendant 17 minutes, exerça une répulsion de 30 degrés.

— Le côté gauche de la grenouille, placé auprès du *radiomètre de Crookes*, exerça, au bout de cinq minutes, une répulsion de 8 à 10 degrés. Le côté droit parut exercer une attraction de 1 à 2 degrés. Cette dernière action n'est pas certaine, car les divisions du cercle gradué étant ici beaucoup plus petites que celles du sthénomètre ou du zoomagnétomètre A, un mouvement de un à deux degrés est trop faible pour prouver grand'chose.

— Sur le magnétomètre Fortin, la grenouille n'eut pas d'action appréciable.

Mais l'action d'un animal à *sang froid* sur le zoomagnétomètre A, sur le sthénomètre Joire et sur le radiomètre de Crookes est réelle, et si de nouvelles expériences la confirment, **démontrera** *l'influence d'une force X aut·e que la chaleur*.

J'ai tâché d'éliminer l'électricité, mais sans m'y attacher autant qu'à exclure la chaleur.

Le Dr Joire a pu agir sur son instrument isolé par une grille de métal reliée à la terre. Il n'était donc pas si important pour moi d'éliminer l'électricité, cette expérience du Dr Joire me paraissant probante.

Je l'ai, du reste, répétée avec succès. J'ai tenté aussi l'action de la grenouille avec le sthénomètre isolé. Il n'y a pas eu d'effet appréciable. Mais peut être le métal absorbe-t-il en partie la force X, bien que distincte de l'électricité, et un animal de petite taille, ne rayonne-t-il pas une quantité suffisante de cette force, pour qu'elle agisse sur l'instrument après avoir saturé la grille.

— Avec le zoomagnétomètre A, qui est plus sensible que le sthénomètre, la grenouille, agissant à travers la grille rattachée au sol, semble avoir déterminé une oscillation (2 degrés de répulsion au bout d'un quart d'heure et ensuite 4 degrés d'attraction toujours par le côté gauche de la bête, au bout de 10 minutes). Mais, à cause même de sa sensibilité, le zoomagnétomètre A est peut être influencé par des forces ambiantes, atmosphériques. Cette expérience me paraît moins nette que les autres, parce qu'il y a eu oscillation et non pas attraction ou répulsion clairement produite par un côté déterminé de l'animal (2).

---

(1) Aussitôt la grenouille placée, je m'éloignai et je me gardai de tenir la planchette à la main. Car j'ai remarqué que le bois sec, une tige de bambou, par exemple, tenue fortement à la main transmet l'influence humaine et agit, au bout d'un temps suffisant, sur les aiguilles ou sur les ailettes.

(2) Avec le même instrument isolé et le côté gauche d'une grenouille plus forte, je viens d'obtenir en 8 minutes une répulsion nette de 2 degrés. L'é ectricité serait donc éliminée comme la chaleur.

Le Gérant : GASTON MERY.

Paris. — Imp. Jean Gainche, 15, rue de Verneuil.
Téléphone 724-73